

Fidèles à nos engagements

*Rapport de redevabilité
du Gouvernement de l'Espagne*

Décembre 2022



GOBIERNO
DE ESPAÑA



Résumé exécutif

Contexte

Au début de la législature, le président du Gouvernement s'est engagé à rendre des comptes publiquement sur l'action du Gouvernement à intervalles réguliers.

L'objectif du rapport **Fidèles à nos engagements** reste inchangé. Comme dans les éditions précédentes, il fournit méthodiquement les éléments permettant de suivre les avancées du Gouvernement dans la réalisation des engagements, en l'occurrence jusqu'au 31 décembre 2022, ainsi que les prévisions pour le premier semestre 2023.

Ce document présente également, d'une part, un résumé des initiatives mises en œuvre par le Gouvernement pour affronter la crise provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et, en particulier, pour pallier l'escalade des prix de l'énergie et l'inflation, et d'autre part, l'état d'approbation ou de mise en œuvre des mesures annoncées par le président du Gouvernement lors du débat sur l'état de la nation.

Comme lors des quatre éditions précédentes de **Fidèles à nos engagements**, la diffusion publique de cette nouvelle édition se fera en cascade, afin d'informer les citoyen·nes de l'action du Gouvernement et de l'état de mise en œuvre des engagements selon une triple approche : globale, sectorielle et territoriale. Les informations concernant chacune de ces approches sont disponibles sur le site web de la présidence du Gouvernement.

Par ailleurs, le Gouvernement continue de travailler en faveur de l'institutionnalisation et de la consolidation de l'exercice de redevabilité, en le diffusant activement à l'échelle internationale et auprès des principaux groupes d'intérêt de notre pays, de la société civile, des médias et du monde académique.

La méthodologie appliquée pour élaborer ce rapport, largement éprouvée, a été validée par un groupe de spécialistes, comme cela avait déjà été le cas lors des précédents exercices. De nouveaux éléments sont introduits à chaque édition dans un souci d'amélioration.

À l'occasion de ce nouvel exercice, des améliorations ont été apportées à la visualisation graphique du tableau de bord dynamique du microsite **Fidèles à nos engagements** avec l'affichage de deux panneaux présentant des informations classées par domaine, en plus du fichier téléchargeable contenant des données ouvertes.



Mise à jour des engagements

- Au cours du second semestre 2022, Le Gouvernement a pris **19 nouveaux engagements**, dont **10** ont été formulés par le président du Gouvernement le 12 juillet dernier, lors du débat sur l'état de la nation, et sont liés à la crise provoquée par la guerre en Ukraine. Compte tenu de ces nouveaux engagements et des 13 pris au cours du premier semestre, le nombre total des engagements s'élève à **1 513** au 31 décembre 2022.
- **Aucun engagement n'a été laissé sans suite** au cours du second semestre 2022. Le nombre de 12 engagements laissés sans suite cité dans le rapport précédent se maintient.

Bilan de la réalisation des engagements

- **ENGAGEMENTS RÉALISÉS.** Depuis l'investiture, le Gouvernement a pris 1 513 engagements : 66,8 % d'entre eux ont été réalisés et il est prévu que ce taux atteigne 72,9 % au prochain semestre.
- **ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS DU MOIS DE JUIN ET LES RÉALISATIONS.** 67,1 % des 1 494 engagements existants au semestre précédent ont été honorés. Par conséquent, comparativement, le résultat dépasse de 6,1 % les prévisions du mois de juillet.
- **ÉVOLUTION INTERANNUELLE.** Au cours de l'année 2022, ont été honorés : 24,1 % des engagements globaux, 23,0 % des engagements pris dans le discours d'investiture et 24,5 % des engagements souscrits dans l'Accord de coalition progressiste.
- **ENGAGEMENTS ACTIVÉS.** Si l'on ajoute aux engagements déjà honorés ceux qui sont en cours de réalisation, 98,0 % des engagements pris par le Gouvernement ont été activés, soit la quasi-totalité des engagements.
- **DISCOURS D'INVESTITURE.** 73,2 % des engagements solennellement acquis par le président du Gouvernement lors de son discours devant les Cortès générales ont déjà été réalisés.
- **ACCORD DE COALITION PROGRESSISTE (ACP).** 68,9 % des 428 engagements issus de l'ACP ont déjà été honorés et il est prévu que ce taux atteigne 75,9 % en juillet 2023. Le résultat dépasse de 6,3 % les prévisions de réalisation du semestre précédent.
- **PLAN DE RELANCE, DE TRANSFORMATION ET DE RÉSILIENCE.** Au 31 décembre 2022, 52,5 % des engagements associés au plan ont été honorés, et il est prévu que ce taux atteigne 61,1 % en juillet 2023.



Tableau 1. Bilan de réalisation des engagements pris au 31 décembre 2022.

Origine de l'engagement [nb d'engagements]	Engagements réalisés Déc. 22	Réalisation prévue Juin 23
Total [1 513]	66,8 %	72,9 %
Discours d'investissement [239]	73,2 %	80,3 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP [428]	68,9 %	75,9 %
Autres accords d'investissement [161]	57,8 %	60,9 %
Engagements associés au PRTR [316]	52,5 %	61,1 %
Manifestations et déclarations publiques [747]	73,9 %	79,7 %

Tableau 2. Bilan et écart dans la réalisation des engagements figurant dans le rapport de juillet 2022

Origine de l'engagement [nb d'engagements Juin 22]	Réalisation prévue pour Déc. 22 en juin 22	Engagements réalisés en Déc. 22 (par rapport à ceux figurant dans le rapport de juin 22)	Écart par rapport à la prévision
Total [1 494]	61,0 %	67,1 %	+6,1 %
Discours d'investissement [239]	66,9 %	73,2 %	+6,3 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP [428]	62,6 %	68,9 %	+6,3 %
Autres accords d'investissement [161]	54,0 %	57,8 %	+3,7 %
Engagements associés au PRTR [316]	48,1 %	52,5 %	+4,4 %
Manifestations et déclarations publiques [728]	67,7 %	74,6 %	+6,9 %



Sommaire

Bloc I. Description de l'exercice de redevabilité.....	7
1. Introduction	8
2. Contexte.....	9
3. Synthèse méthodologique.....	10
4. Concepts clés de la redevabilité	11
5. Confirmation des caractéristiques clés de l'exercice.....	13
Bloc II. Présentation des résultats de l'exercice de redevabilité	15
6. Réponse aux conséquences économiques de la crise provoquée par la guerre en Ukraine et mesures annoncées lors du débat sur l'état de la nation	16
7. Alignement des engagements avec les ODD	20
8. Résultats de réalisation des engagements	22

Annexes

Annexe I. Méthodologie

Annexe II. Mise à jour des engagements

Bloc I. Description de l'exercice de redevabilité



1. Introduction

Cette cinquième édition de **Fidèles à nos engagements** présente l'état de mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement de l'Espagne depuis le début de la législature jusqu'au **31 décembre 2022**, et analyse l'évolution interannuelle (2021-2022) de la réalisation des engagements. La promesse de présenter régulièrement une mise à jour des engagements pris par le Gouvernement et leur état de mise en œuvre est ainsi tenue.

Ce rapport contient un résumé des initiatives mises en œuvre en 2022 en réponse aux conséquences économiques et sociales de la crise provoquée par la guerre en Ukraine, ainsi que l'état d'approbation ou de mise en œuvre des mesures annoncées par le président du Gouvernement lors du débat sur l'état de la nation.

La notion de redevabilité, qui repose sur le **principe de réalisation ou d'explication des engagements, vise à revendiquer la valeur de la parole donnée**, avec un triple objectif :

- progresser en termes de **qualité démocratique** et de culture de la **gouvernance publique** ;
- **combattre le désintérêt des citoyen·nes pour la politique**, en soumettant l'action du Gouvernement à un audit citoyen ; et
- mettre en œuvre un processus d'**apprentissage institutionnel** enrichi par le débat public.

Dans le cadre de cet exercice et en complément du rapport, d'autres documents explicatifs sont également mis à disposition sous forme d'annexes, de même qu'un fichier de données ouvertes concernant (i) les engagements pris depuis l'investiture et tout au long de la législature, (ii) les conditions de réalisation en tant qu'éléments clés pour déterminer la manière dont un engagement est réalisé, (iii) les initiatives développées pour honorer ces engagements et leurs sources de vérification, (iv) les états de mise en œuvre de chaque engagement. En outre, un panneau de visualisation de l'information présentant la classification des engagements par thèmes est mis à disposition pour que les citoyen·nes puissent sélectionner les thèmes qu'ils souhaitent étudier en fonction de leurs préférences ou de leurs priorités spécifiques.

Le rapport de redevabilité **Fidèles à nos engagements** s'aligne sur les valeurs et les principes démocratiques, ainsi que sur le droit fondamental à la participation politique établi dans la Constitution espagnole et consacré par l'UE. Il vise également à approfondir la relation directe entre l'exécutif et les citoyen·nes en offrant volontairement des informations détaillées et systématiques sur l'action du Gouvernement afin d'enrichir le débat politique et d'offrir des éléments



supplémentaires susceptibles de faciliter l'analyse et le contrôle de l'exécutif. L'objectif est de faciliter le suivi de l'action gouvernementale grâce à une plus grande transparence, à une plus grande responsabilité publique et à l'ouverture à l'examen public des décisions prises par le Gouvernement, en mettant la totalité des informations à la disposition de l'ensemble des citoyen·nes.

2. Contexte

Dans son discours d'investiture, le président du Gouvernement s'est engagé auprès des citoyen·nes à rendre des comptes sur les avancées de l'action gouvernementale.

Fort de cet engagement, le président du Gouvernement a présenté cinq rapports de redevabilité sur la réalisation des engagements : le premier en décembre 2020, le deuxième et troisième au terme du premier et second semestre 2021, le quatrième à la fin du premier semestre 2022 et ce dernier rapport et les mesures qui y sont associées en décembre 2022 et janvier 2023.

Pour la première fois dans l'histoire de notre démocratie, un bilan gouvernemental est établi sur la base d'une analyse systématique de la réalisation des engagements pris depuis le début de la législature. Cette tâche fait partie intégrante de la dynamique gouvernementale et continue tout naturellement d'être menée à bien.

Chaque fois qu'un rapport est présenté, les documents le constituant **sont mis à la disposition du public sur le microsite *Fidèles à nos engagements* sur le site web de la présidence du Gouvernement (*Moncloa*)** : (i) le rapport présenté par le président du Gouvernement, (ii) deux annexes contenant des données complémentaires, en particulier les bases méthodologiques sur lesquelles repose l'exercice, (iii) un résumé exécutif et le ***Destacados Cumpliendo***, qui expose les mesures les plus significatives ayant été mises en œuvre, et (iv) un fichier de données ouvertes dans lequel figurent les **1 513 engagements analysés**, leurs conditions et leur état de mise en œuvre ainsi que les initiatives ayant été prises et justifiant cet état. Dans la présente édition, le panneau de visualisation présente toute l'information sur les engagements et les résultats selon différentes classifications, de telle sorte que les citoyen·nes peuvent trouver plus facilement les thèmes qu'ils souhaitent consulter en fonction de leurs préférences ou de leurs priorités concrètes.

Le lendemain de la présentation du rapport, le deuxième niveau de l'exercice est enclenché, avec la **publication d'un bilan sectoriel par tous les ministères**.

Le processus de redevabilité s'achève par la présentation, quelques jours après le bilan sectoriel, des **bilans territoriaux par l'ensemble des délégués du Gouvernement**.



Tous les bilans sectoriels, les rapports et les supports de diffusion concernant les différents territoires sont mis à disposition sur le *microsite* **Fidèles à nos engagements**. Des traductions des rapports en anglais et en français sont également disponibles.

L'unité de reddition de comptes (*Unidad de Rendición de Cuentas*, ci-après URC) de la présidence du Gouvernement est chargée de suivre et de contrôler la programmation et l'exécution de l'activité gouvernementale. Elle s'occupe de la préparation des données et de la mise en place des mécanismes nécessaires à l'exercice de redevabilité du Gouvernement de l'Espagne.

3. Synthèse méthodologique

L'exercice de redevabilité relève de la responsabilité de l'URC, qui dépend du secrétariat général du Cabinet de la présidence du Gouvernement.

Il porte sur les aspects suivants :

- **identification, systématisation, mise à jour et analyse des engagements** pris par le Gouvernement au moment de l'investiture et tout au long de la législature ;
- définition des **conditions de réalisation** de chaque engagement, pour déterminer son état de mise en œuvre ;
- **suivi et contrôle des initiatives** prises par le Gouvernement ;
- **analyse préliminaire de la réalisation** des engagements ;
- **mise en commun** avec les ministères ;
- **élaboration** de **Fidèles à nos engagements**, le rapport qui rend compte, à intervalles réguliers, de l'état de mise en œuvre des engagements ;
- préparation du **bilan sectoriel et territorial** de redevabilité ;
- préparation des **données ouvertes, des supports de diffusion et des instruments permettant de visualiser l'information** qui accompagnent l'exercice de redevabilité.

Les critères, les fondements et la méthodologie utilisés à chacune des étapes du processus sont décrits dans les bases méthodologiques contenues dans la partie I de l'**annexe I**, qui a été mise à jour dans cette cinquième édition afin d'introduire les améliorations, les recommandations et les suggestions apportées par le groupe de spécialistes qui composent le **Groupe d'analyse méthodologique (GAM)**.

La dernière version des bases méthodologiques a, à nouveau, été validée, **garantissant ainsi l'objectivité et la qualité de l'exercice**. Le GAM est constitué de

spécialistes indépendantes de haut niveau issues de domaines de spécialisation complémentaires, avec un équilibre entre les hommes et les femmes et une répartition territoriale la plus large possible en fonction des universités d'origine. La partie II de l'**annexe I** décrit avec précision la collaboration entre l'URC et le GAM.

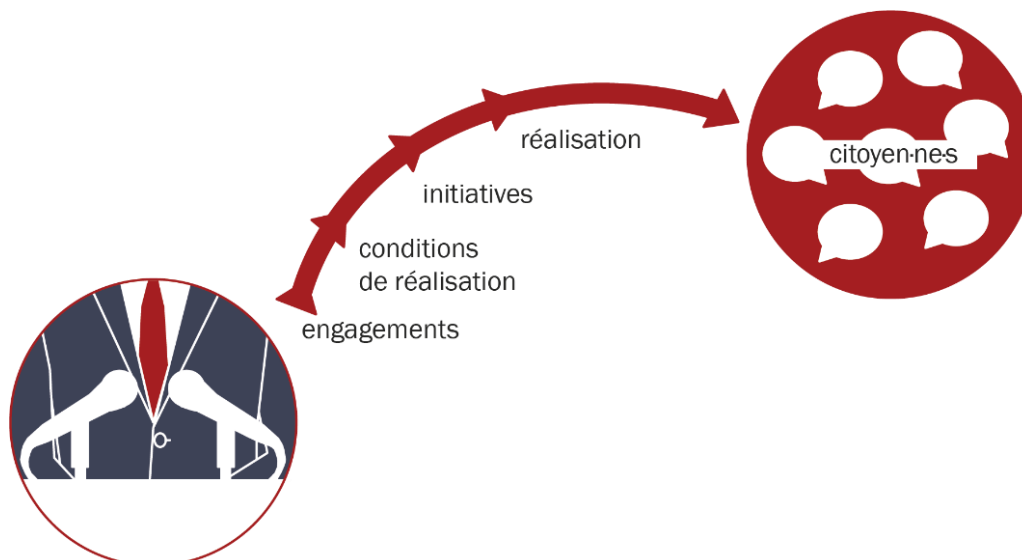
Comme lors des précédents exercices, après la publication du rapport **Fidèles à nos engagements**, un bilan sectoriel est présenté par les ministères et, dans un troisième temps, les bilans territoriaux sont présentés par les délégués du Gouvernement.

Enfin, le Gouvernement continue de travailler en faveur de l'institutionnalisation et de la consolidation progressives de l'exercice de redevabilité, en le diffusant activement à l'échelle nationale et internationale. Il convient de souligner ici qu'en juillet 2022 le rapport **Fidèles à nos engagements** a été remis aux membres du bureau de Congrès des députés et du Sénat, ainsi qu'aux porte-parole de tous les groupes politiques des deux chambres. Cette mesure a pour objectif de favoriser une plus grande connaissance de l'exercice de redevabilité par le pouvoir législatif, de mettre à sa disposition des informations détaillées sur les engagements du Gouvernement, leur état de mise en œuvre et les initiatives prises par le Gouvernement, et de faire en sorte que les deux Chambres utilisent davantage cet outil dans l'exercice de leurs compétences. Une liste de toutes les actions menées en ce sens figure à l'**annexe I**, partie III.

4. Concepts clés de la redevabilité

Cette section présente les concepts clés de la méthodologie et de l'exercice de redevabilité en tant que processus permettant de réaliser les engagements en mettant en place des initiatives.

Graphique 1. *Processus de réalisation.*





- On entend par engagement toute obligation, promesse ou expression de volonté explicites du Gouvernement en vue de répondre à un besoin ou à un problème public spécifique.
 - Les engagements peuvent provenir :
 - (i) du **discours d'investiture** du président du Gouvernement ;
 - (ii) **des accords passés avec les formations politiques** ayant appuyé ou facilité l'investiture ;
 - (iii) **de toute autre manifestation, déclaration ou accord** passé par le président du Gouvernement ou les ministres ; et
 - (iv) **de plans ou de stratégies du Gouvernement de nature transversale** qui établissent une feuille de route pour l'ensemble du Gouvernement à moyen ou long terme.
 - Les engagements sont mis à jour en fonction des nouveaux besoins et défis politiques et de la définition de nouveaux objectifs et lignes d'action. Ainsi, de nouveaux engagements peuvent faire leur apparition et les engagements existants peuvent être reformulés. En tout état de cause, expliquer ces ajustements fait partie intégrante de l'exercice de redevabilité.
 - Les engagements peuvent se trouver à différents états de mise en œuvre. Un engagement peut être :
 - **Non activé** lorsqu'aucune initiative n'a encore été prise aux fins de sa réalisation.
 - **Activé** lorsque des initiatives visant à l'honorer ont été prises. Dans ce cas, on distingue 4 subdivisions :
 - **En cours – sans avancées** : quand des initiatives liées à l'engagement ont été mises en œuvre par le passé, mais qu'aucune autre initiative n'a été entreprise ou que les initiatives mises en œuvre n'ont pas été poursuivies au cours du semestre.
 - **En cours – avec des avancées** : quand, au cours du semestre, des activités ou des initiatives ont été mises en œuvre, suite à quoi des progrès ont été constatés quant à la réalisation de l'engagement.
 - **En cours de traitement par des tiers** : lorsque l'activité qui permet une avancée ou la réalisation de l'engagement ne relève plus, en principe, du seul Gouvernement, parce qu'une étape ou un processus spécifique sort du cadre de ses fonctions ou de ses compétences.
- C'est le cas des engagements qui consistent à faire adopter une loi, par exemple. Ces derniers seraient classés dans la catégorie « En

cours de traitement par des tiers » pendant la phase parlementaire, c'est-à-dire une fois que le Conseil des ministres a envoyé le projet de loi au Parlement. C'est également le cas pour les dossiers sur lesquels le Gouvernement ne peut pas progresser tant que les institutions de l'UE ne sont pas intervenues.

- **Réalisé** : lorsque le résultat ou le produit spécifié dans l'engagement est obtenu ou, dans le cas d'engagements qui requièrent une action continue sur la durée et établissent des objectifs abstraits, lorsque des initiatives pertinentes ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.
- **Laissé sans suite** : lorsqu'il est décidé qu'un engagement formulé n'est plus valable dans le cadre de la législature en cours et qu'il est écarté sur la base d'une décision motivée.

Graphique 2. États de mise en œuvre des engagements.



5. Confirmation des caractéristiques clés de l'exercice

5.1. Évolution méthodologique

La méthodologie utilisée dans cet exercice est tout à fait éprouvée mais n'en reste pas moins soumise à un processus d'amélioration. Les **recommandations formulées par les spécialistes du GAM**, qui figurent dans les rapports précédents, continuent d'être étudiées en vue de leur application.

Le GAM a poursuivi son activité au cours du second semestre 2022 mais l'accent a été mis sur la **diffusion de l'exercice**.

Toutes les informations relatives à la méthodologie utilisée, aux nouveautés de cette édition, et aux travaux menés par le GAM figurent à l'**annexe I**.



5.2. Contenus

Tous les ajouts faits au cours des semestres précédents sont confirmés dans ce nouvel exercice, notamment : (i) la **présentation au public et la visualisation graphique des résultats**, au moyen de deux tableaux de résultats ; le plus récent, qui comprend **41 thèmes de recherche**, a été conçu pour faciliter l'interaction et l'accès à l'information de manière aisée ; et (ii) le fichier de données ouvertes, qui présente les engagements avec leurs **conditions de réalisation** et les initiatives, avec leurs **sources de vérification** (une ou plusieurs) et les informations vérifiables sur leur mise en œuvre. Les informations contenues dans le fichier de données ouvertes, dans lequel sont indiquées les différentes classifications de chaque engagement, permettent de visualiser tous les résultats figurant dans le présent rapport.

5.3. Outil de gestion interne

La **maintenance et l'amélioration** de l'outil informatique **TELEOS**, qui constitue le support opérationnel de l'exercice de redevabilité, se poursuivent.

Bloc II. Présentation des résultats de l'exercice de redevabilité



6. Réponse aux conséquences économiques de la crise provoquée par la guerre en Ukraine et mesures annoncées lors du débat sur l'état de la nation

En 2022, le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour neutraliser les conséquences de la crise provoquée par la pandémie de COVID-19, tout en continuant d'assurer la mise en œuvre du Plan de relance, de transformation et de résilience et en affrontant les conséquences de la crise provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur l'énergie et l'inflation.

Depuis le 24 février 2022, date de l'invasion de l'Ukraine par Vladimir Poutine, la prise de position et les actions du Gouvernement espagnol ne se sont pas fait attendre : tout d'abord, le soutien inconditionnel apporté au peuple ukrainien, qui s'est manifesté par l'accueil des réfugiés, puis l'approbation de mesures de protection sociale et de protection de l'activité économique espagnole, qui sont exposées ci-dessous. Les dernières mesures approuvées devraient être mises en œuvre à la fin du mois de décembre 2022.

Protection des personnes réfugiées ukrainiennes

- 71 commissariats de la police nationale ont été mis à disposition pour que les personnes déplacées par la guerre en Ukraine puissent obtenir la protection temporaire dans le cadre de l'application, pour la toute première fois, de la directive européenne en la matière.
- Une procédure innovante a été mise en place pour que les personnes déplacées puissent régulariser leur situation dans les plus brefs délais et obtenir notamment la carte d'identité d'étranger.
- À la date du 22 décembre 2022, 160 017 demandes de protection temporaire ont été traitées et accordées ; 35 % des bénéficiaires sont des enfants.
- Des subventions pour un montant de 406,1 millions d'euros ont été approuvées afin de renforcer le système d'accueil des personnes en demande de protection internationale.
- Plus de 5 000 lits d'hôpital ont été mis à la disposition de l'Ukraine, via le système national de santé (SNS), dans toutes les communautés et les villes autonomes, ainsi que du matériel médical, des médicaments et des respirateurs.
- Un Guide pratique a été élaboré afin de gérer de manière équitable et coordonnée, dans tout le SNS, l'aide aux personnes déplacées en provenance d'Ukraine.
- Un décret royal a été adopté portant sur l'octroi de subventions directes à certaines universités publiques ainsi qu'à la Conférence des recteurs d'universités espagnoles au titre du « Plan d'action université-refuge » pour



l'accueil d'étudiants, de chercheurs et de personnel de l'administration et des services.

- Un accord a été conclu avec les communautés autonomes sur la distribution territoriale de fonds pour financer le coût de la scolarisation des enfants déplacés en raison de la guerre en Ukraine. Le site web « Aide à l'éducation pour les personnes déplacées ukrainiennes en Espagne », disponible également en ukrainien, a été créé afin de faciliter l'insertion des élèves provenant d'Ukraine et leur familiarisation avec le système éducatif espagnol.
- Plus de 40 convois d'aide médicale, militaire et humanitaire ont été organisés à travers la Pologne, point d'entrée en Ukraine, ainsi que 14 vols humanitaires, qui ont permis d'évacuer plus de 600 personnes.

Protection sociale et protection de l'activité économique en Espagne

Tout d'abord, le Plan national de réponse aux conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine a été adopté. Ce plan comprend un train de mesures d'urgence pour soutenir les groupes vulnérables et les secteurs de production les plus touchés, assurer les approvisionnements et réduire le prix des carburants et de l'électricité. Ce premier plan s'est vu renforcé par l'approbation ultérieure de diverses initiatives.

Les principales mesures prises à cet égard par l'exécutif sont les suivantes :

- adoption du décret-loi royal instaurant un mécanisme permettant de plafonner le prix du gaz et baisser celui de l'électricité dans la péninsule ibérique (« mécanisme ibérique ») ;
- adoption du plan « Plus de sécurité énergétique » (+SE) contenant 73 mesures pour pallier l'escalade des prix de l'énergie, notamment :
 - création de la « prime électricité » pour la justice énergétique, établissant une réduction de 40 % sur le tarif électrique réglementé (PVPC) ;
 - augmentation des bonifications du tarif social (électricité et gaz) existant : jusqu'à 60% pour les consommateurs vulnérables et 80 % pour les consommateurs vulnérables sévères ;
 - création du tarif de « dernier recours » (*Tarifa de Último Recurso*, TUR) pour les chaudières collectives ;
 - prolongation de la réduction du prix du gaz jusqu'en décembre 2023 ;
 - approbation de mécanismes de flexibilité pour l'approvisionnement en gaz naturel ;
 - approbation de mesures de flexibilité fiscale pour promouvoir les installations d'autoconsommation ;
 - réduction de la TVA sur le gaz, qui passe de 21 % au taux super-réduit de 5 % ;



- adoption d'une mesure transitoire, applicable jusqu'à la fin de l'année, consistant en une augmentation de 15 % des pensions de revenu minimum vital et des pensions non contributives de retraite et d'invalidité ;
- prolongation jusqu'au 31 décembre 2022 du « bouclier social » en matière d'expulsions et d'approvisionnement en eau et en énergie ;
- versement, sous forme de paiement unique, de 200 euros aux personnes avec de faibles revenus et un patrimoine modeste, qu'il s'agisse de travailleurs salariés ou indépendants ou de chômeurs inscrits à l'agence pour l'emploi ;
- adoption du code de bonnes pratiques hypothécaires, visant à atténuer les effets de l'augmentation des taux d'intérêts sur les hypothèques des familles vulnérables ou de classe moyenne en risque de vulnérabilité, en facilitant le remboursement anticipé des crédits et la conversion des hypothèques à taux variables en hypothèques à taux fixe ;
- gratuité de tous les abonnements sur le réseau des trains de banlieue (*Cercanías* et *Rodalias*) et des trains régionaux (*Media Distancia*) de RENFE à partir du 1^{er} septembre 2022 et jusqu'à la fin 2023 ;
- remise de 0,20 euros par litre de carburant à la pompe (diesel, essence, gaz et AdBlue) ;
- aides directes aux entreprises et professions particulièrement touchées par l'augmentation des prix des carburants, d'un montant de 450 millions d'euros : 1 250 euros pour les camions, 900 pour les bus, 500 pour les camionnettes et ambulances et 300 pour les véhicules légers (taxis et VTC) ; crédit extraordinaire permettant de doubler les fonds d'aide à la cessation de l'activité de transporteur, pour qu'un plus grand nombre de transporteurs indépendants, arrivés à un certain âge, puissent faire face à la cessation de leur activité avec plus de moyens ;
- complément de bourse de 100 euros par mois pour tous les étudiants boursiers de plus de 16 ans, afin de ne pas compromettre l'égalité des chances et d'assurer qu'aucun étudiant ne se voie obligé d'abandonner ses études en raison de difficultés financières ;
- taxe temporaire, applicable aux établissements de crédit et aux banques, à hauteur de 4,8 % du montant net ou de la marge des intérêts ou commissions, lorsque les revenus produits à ce titre dépassent les 800 millions d'euros ;
- impôt sur les bénéfices extraordinaires des grandes entreprises des secteurs de l'électricité, du gaz et du pétrole, équivalent à 1,2 % des ventes en Espagne (hors services réglementés), pour les entreprises ayant des revenus annuels supérieurs à 1 milliard d'euros ;
- impôt de solidarité sur les grandes fortunes pour les patrimoines nets de plus de 3 millions d'euros, applicable en 2023 et 2024 ; l'impôt sera appliqué à la partie du patrimoine non soumise à imposition dans la communauté autonome de résidence ;



- limitation de la mise à jour annuelle du montant des loyers des contrats locatifs à 2 % ;
- compensation de 1,5% sur les salaires des employés publics pour 2022, approuvée dans le cadre de la Table générale de négociation de la fonction publique.

Mesures annoncées lors du débat sur l'état de la nation (12/07/2022)

Par ailleurs, tel qu'annoncé par le président du Gouvernement le 12 juillet 2022 lors du débat sur l'état de la nation au Congrès des députés, les mesures suivantes ont été adoptées :

- financement du programme *Código Escuela 4.0* pour les classes de maternelle, primaire et secondaire afin de développer les compétences numériques des élèves ;
- approbation de l'avant-projet de loi générale sur les pompiers forestiers en tant que cadre général national de réglementation applicable au personnel assurant la prévention et l'extinction des incendies, en collaboration avec toutes les administrations publiques concernées ; adoption également de l'avant-projet de loi relative au statut général des agents environnementaux et forestiers ;
- adoption de la loi établissant les règles pour l'application de la nouvelle Politique agricole commune (PAC) et de son Plan stratégique (PEPAC), approuvé par la commission européenne ;
- approbation du projet de loi sur la mobilité durable pour promouvoir la modernisation de l'économie, envoyé pour examen au Congrès des députés ;
- approbation de l'avant-projet de loi sur l'industrie ; ce texte renforce le rôle de l'industrie dans la structure économique et sociale de l'Espagne et sa contribution à la transition verte et numérique, ainsi que la souveraineté stratégique industrielle, et prévoit les instruments de politique industrielle nécessaires pour améliorer la compétitivité de l'industrie espagnole sur la scène internationale ;
- déblocage du projet *Operación Campamento* de la ville de Madrid avec la signature d'un protocole de collaboration entre le ministère de la Défense et le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Agenda urbain, portant sur la cession de terrains militaires pour la construction de 12 000 logements, dont 60 % au moins seront des logements sociaux ;
- adoption des plans intégraux de développement socio-économique pour les villes autonomes de Ceuta et de Melilla, avec des investissements de plus de 350 millions d'euros pour chaque ville ; ces plans visent à garantir les opportunités de croissance économique et de cohésion sociale sur ces territoires ;
- poursuite du renforcement du Système national de santé avec la stabilisation en emploi de professionnels de la santé et la création prochaine du Centre national de santé publique.

7. Alignement des engagements avec les ODD

Cette édition présente une étude de la répartition des engagements pris par le Gouvernement en fonction de leur lien avec les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et, donc, avec l'Agenda 2030. Chaque engagement peut être associé jusqu'à un nombre maximum de trois ODD.

Graphique 3. Objectifs de développement durable.

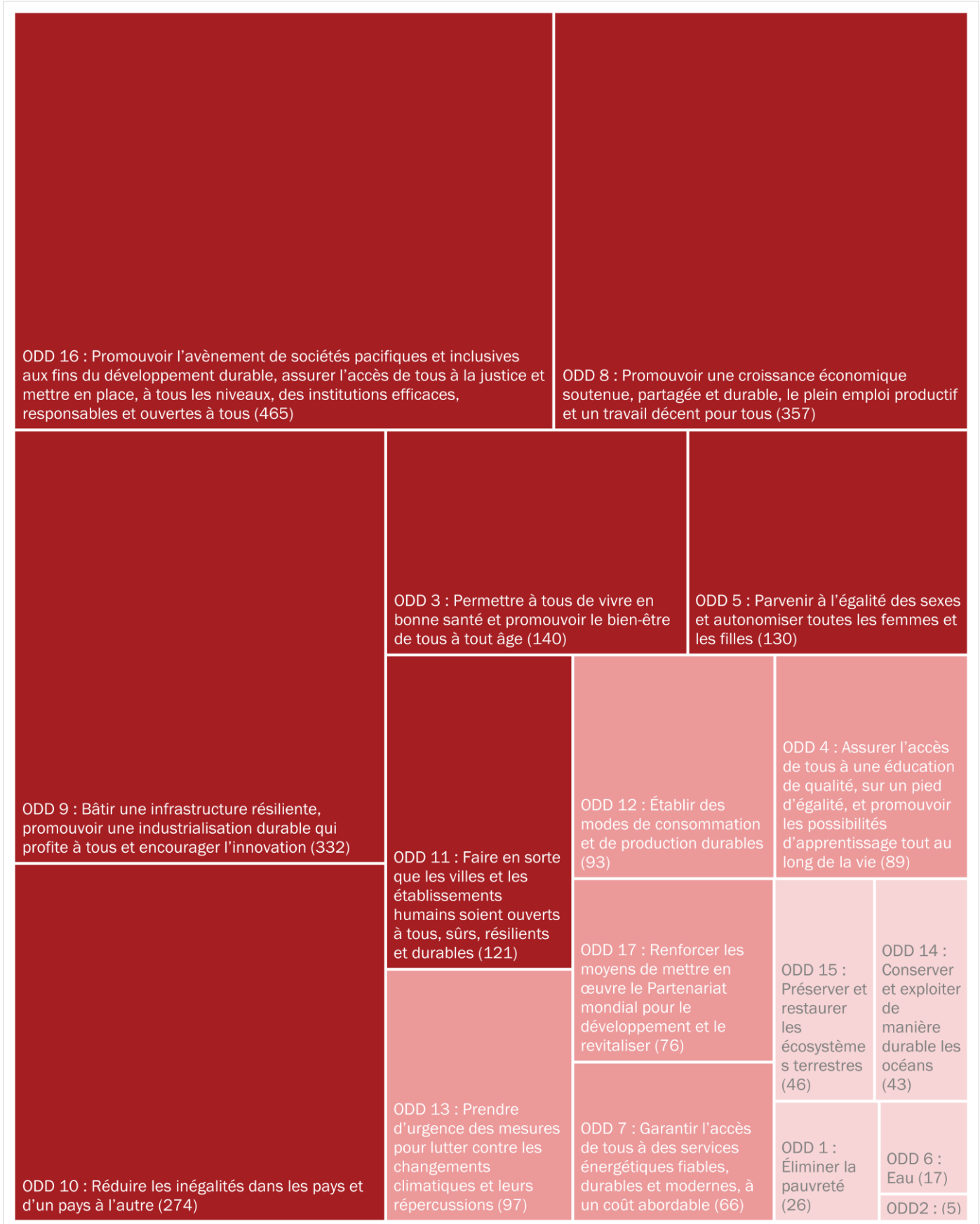


La répartition des engagements en fonction des ODD est présentée dans le graphique 4, où le nombre d'engagements liés à chacun des ODD est indiqué entre parenthèses.

Comme lors des exercices précédents, on constate que les engagements sont très majoritairement liés aux ODD 16, 8 et 9, qui concernent respectivement la réalisation de sociétés inclusives, d'une croissance durable et d'une industrialisation durable et innovante. L'ODD suivant, en nombre d'engagements rattachés, est l'objectif 10, qui porte sur la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. En raison de l'écart important entre ces ODD et les suivants en nombre d'engagements rattachés (l'engagement suivant étant l'ODD 3 relatif à la santé et au bien-être), cette distribution devrait rester pratiquement inchangée d'ici la fin de la législature étant donné que peu d'engagements nouveaux devraient être pris au cours de cette période.



Graphique 4. *Alignement des engagements avec les ODD.*





8. Résultats de réalisation des engagements

8.1. Bilan interannuel de la réalisation des engagements pris

Le bilan interannuel de l'évolution de la réalisation des engagements pris tout au long de l'année 2022, présenté ci-dessous, reflète le dynamisme et les efforts du Gouvernement pour honorer les engagements pris, malgré l'inflation et l'impact économique et social de la guerre en Ukraine.

Ces efforts et la mise en œuvre de nombreuses mesures contenues dans le Plan de relance, de transformation et de résilience (PRTR) se sont traduits par une avancée significative dans le degré de réalisation et d'activation des nouveaux engagements. Le tableau suivant présente les engagements en fonction de leur origine, en tenant compte de ceux pris au cours de cette année, et montre le degré de réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture, les différents accords et le PRTR.

Tableau 3. Bilan annuel du nombre d'engagements pris en 2022 et de leur réalisation.

Origine de l'engagement	Nb Déc.21	Nb Déc. 22	Nouveaux 2022	Réalisés Déc. 21	Réalisés Déc. 22	Réalisés 2022
Global	1 481	1 513	32	42,7 %	66,8 %	24,1 %
Discours d'investiture	239			50,2 %	73,2 %	23,0 %
Accord de coalition progressiste PSOE-UP	428			44,4 %	68,9 %	24,5 %
Autres accords d'investiture	161			41,6 %	57,8 %	16,2 %
Engagements liés au PRTR	316			27,5 %	52,5 %	25,0 %
Autres sources	715	747	32	48,3 %	73,9 %	25,6 %

Ces données permettent de constater que le pourcentage moyen annuel de réalisation des engagements est de l'ordre de 24 % en 2022, contre 20 % en 2021. Si ce rythme se maintient, le pourcentage global de réalisation à la fin du premier semestre de 2023 pourrait s'élever à 77 % (environ 83 % pour les engagements du discours d'investiture et 79 % pour ceux de l'accord de coalition progressiste). En ce qui concerne les engagements liés au PRTR, on peut s'attendre à un certain

ralentissement étant donné que les conditions, les étapes ou les objectifs nécessaires à leur réalisation sont prévus pour la fin de la législature, voire pour plus tard.

8.2. Bilan global de la réalisation des engagements

Le nombre total d'engagements pris par le Gouvernement s'élève à **1 513**, suite à l'incorporation de 19 nouveaux engagements depuis juillet 2022, soit une augmentation de 2,2 % pour l'année (32 engagements de plus qu'en 2021). La plupart de ces engagements ont été pris dans le contexte de la crise provoquée par la guerre en Ukraine ou dans des déclarations des membres de l'exécutif. La mise à jour des nouveaux engagements est détaillée à l'**annexe II**.

12 engagements ont été laissés sans suite. Ce nombre est le même que celui qui apparaissait déjà dans le rapport de juillet 2022. Le nombre d'engagements laissés sans suite depuis le début de la législature représente à peine 0,8 % de l'ensemble des engagements pris (cf. **annexe II**).

Le tableau suivant présente l'évolution depuis juillet 2022, l'état de mise en œuvre des engagements au 31 décembre 2022 et la prévision générale de réalisation des engagements au 30 juin 2023.

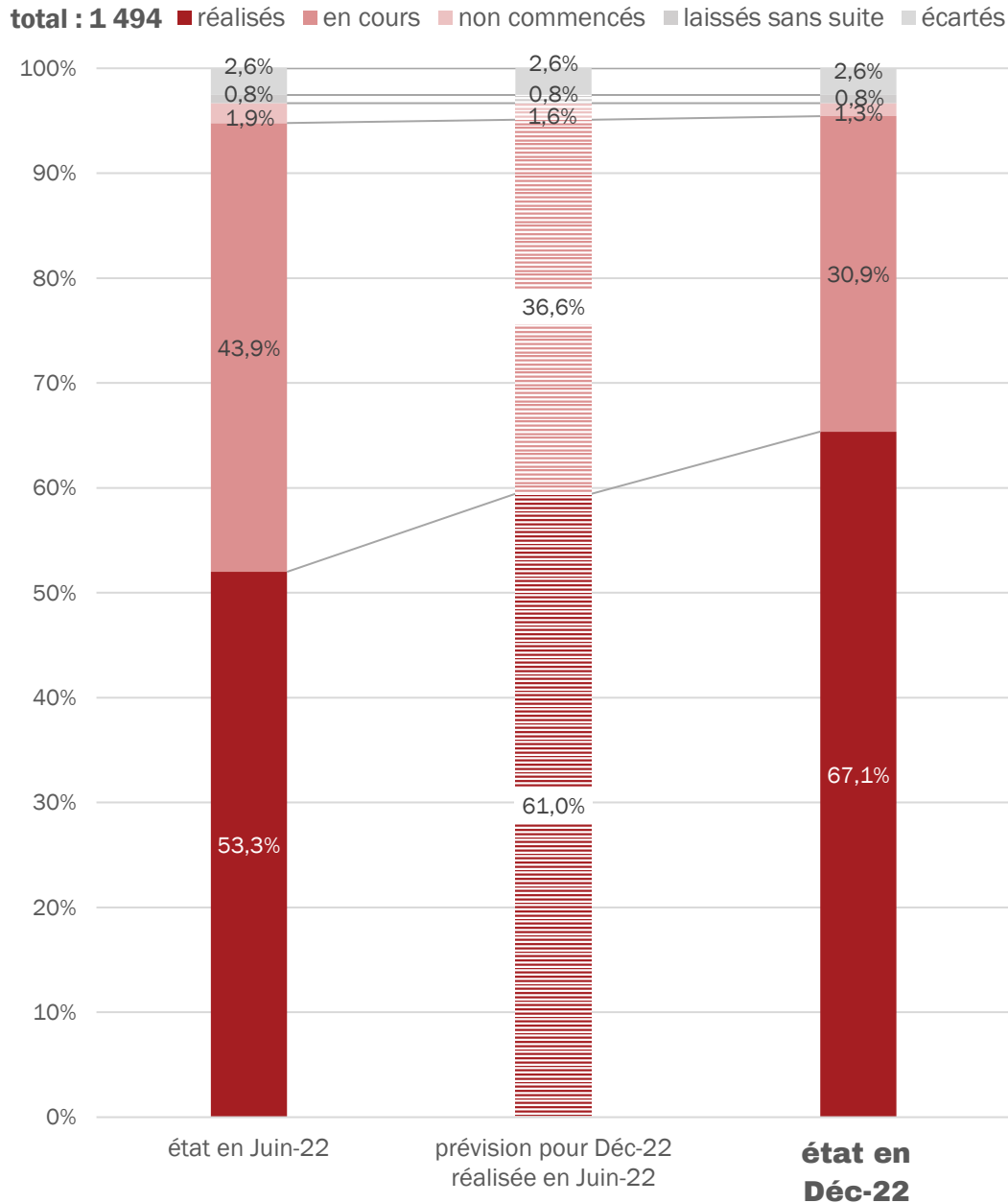
Tableau 4. Réalisation générale des engagements.

Engagements	En cours			Réalisés		
	Juin 22	Déc. 22*	Prévision Juin 23	Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin-23
Nombre (% par rapport au total)	656 (43,9 %)	471 (31,1 %)	380 (25,1 %)	797 (53,3 %)	1 011 (66,8 %)	1 103 (72,9 %)
Total par semestre	1 494	1 513	1 513	1 494	1 513	1 513

*Engagements en cours en Déc. 22			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
30 (2,0 %)	382 (25,2 %)	59 (3,9 %)	471 (31,1 %)

Le **degré d'activation** des engagements, autrement dit le nombre d'engagements qui sont « en cours » ou « réalisés » est de **98 %**, soit la quasi-totalité des engagements pris. La situation est la même qu'au dernier semestre.

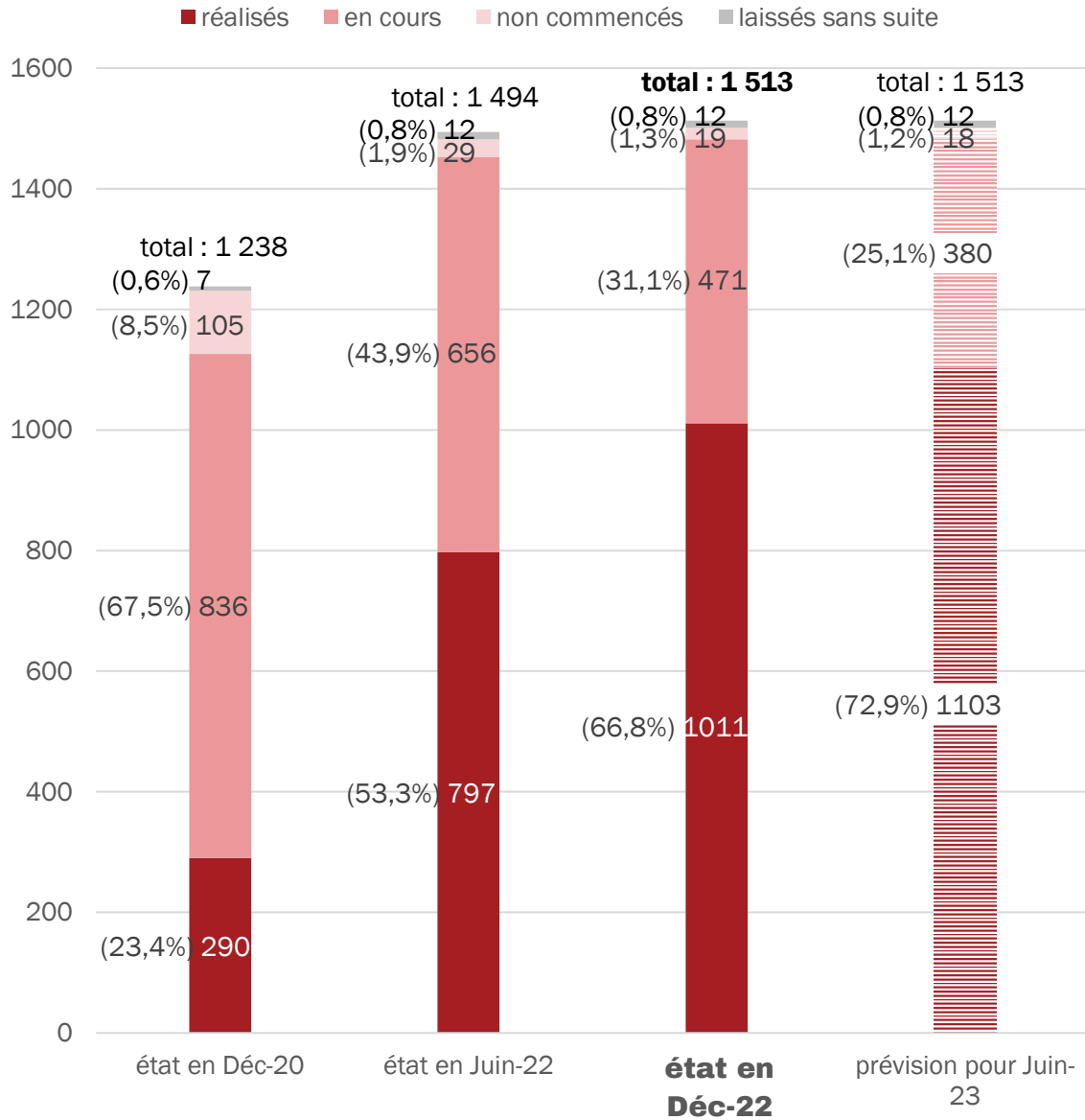
Graphique 5. Écart par rapport aux prévisions de réalisation des engagements.



Ces résultats **répondent largement aux prévisions faites en juillet** pour le second semestre puisqu'ils les dépassent de 6,1 %, comme le montre le graphique 5. Un **certain ralentissement de l'évolution de la réalisation des engagements peut être observé dans les prévisions du prochain semestre**, en grande partie à cause de l'impact des engagements liés au PRTR et des engagements pris récemment dans le

contexte de la guerre en Ukraine qui, dans certains cas, fixent l'année 2023 en ligne de mire.

Graphique 6. Évolution des engagements.



8.3. Évolution de la réalisation selon l'origine de l'engagement

Les engagements peuvent provenir des sources suivantes :

- discours d'investiture ;
- Accord de coalition pour un gouvernement progressiste entre le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) et Unidas Podemos ;
- autres accords passés en vue d'obtenir les appuis nécessaires à l'investiture ;
- présentation des axes stratégiques des ministères ;
- mesures du Plan de relance, de transformation et de résilience ;
- autres origines : accords, entretiens, déclarations, etc.

La plupart des engagements pris dans le discours d'investiture coïncident avec d'autres engagements pris dans l'accord de coalition ou dans d'autres accords passés avec d'autres groupes politiques. C'est pourquoi le nombre global d'engagements, qui sont tous uniques, ne coïncide pas avec la simple somme des engagements classés selon leur origine. Il en va de même pour une partie des engagements liés au PRTR, qui peuvent également être associés à d'autres sources.

8.3.1. Discours d'investiture (prononcé le 04/01/2020)

Les tableaux et graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements. On peut observer qu'au second semestre 2022, le **taux de réalisation a dépassé de 6,3 % les prévisions faites au premier semestre**.

Le bilan annuel en ce qui concerne les avancées dans la réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture est de 23,0 %.

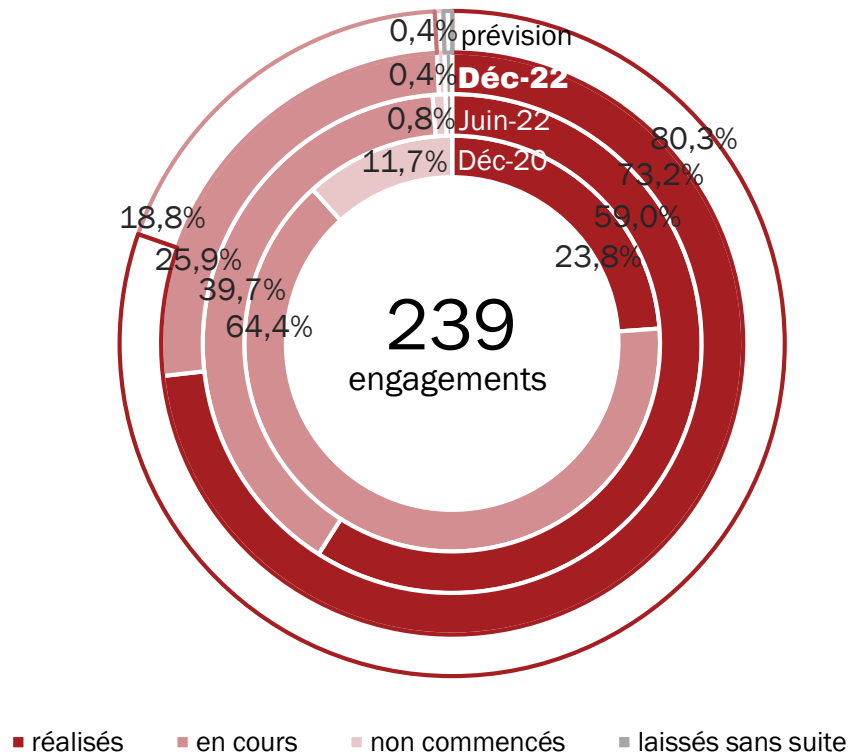
C'est dans ce bloc que l'on trouve le pourcentage le plus élevé d'engagements « **en cours de traitement par des tiers** » parmi les engagements « en cours ». En effet, **15 engagements au total se trouvent « en cours de traitement par des tiers », ce qui signifie que 6,3 % du total des engagements ne seront considérés comme réalisés qu'à la fin de la phase parlementaire**.

Tableau 5. Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.

Nb d'engagements	En cours			Réalisés		
	Juin 22	Déc. 22*	Prévision Juin 23	Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
239	95 (39,7 %)	62 (25,9 %)	45 (18,8 %)	141 (59,0 %)	175 (73,2 %)	192 (80,3 %)

*Engagements en cours en Déc. 22			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
6 (2,5 %)	41 (17,2 %)	15 (6,3 %)	62 (25,9 %)

Graphique 7. Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture.



8.3.2. Accord de coalition pour un Gouvernement progressiste entre le PSOE et Unidas Podemos (30/12/2019)

Les tableaux et graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements. On peut observer qu'au second semestre 2022, **le taux de réalisation a dépassé de 6,3 % les prévisions faites au premier semestre.**

Le bilan annuel en ce qui concerne les avancées dans la réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste est de 24,5 %, un résultat particulièrement significatif.

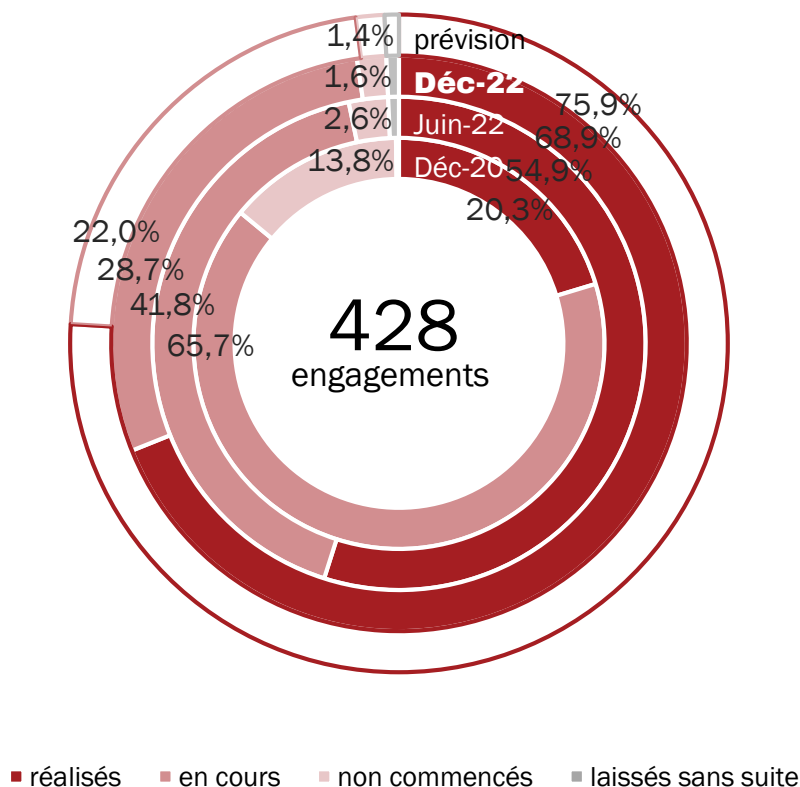
Tableau 6. Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste.

Nb d'engagements	En cours			Réalisés		
	Juin 22	Déc. 22*	Prévision Juin 23	Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
428	179 (41,8 %)	123 (28,7 %)	94 (22,0 %)	235 (54,9 %)	295 (68,9 %)	325 (75,9 %)

*Engagements en cours en Déc. 22			
Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers	Total
11 (2,6 %)	84 (19,6 %)	28 (6,5 %)	123 (28,7 %)

C'est dans cette catégorie que l'on observe le pourcentage le plus élevé d'engagements « **en cours de traitement par des tiers** » : **6,5 %**, soit **28 engagements en phase d'examen parlementaire**.

Graphique 8. Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste.





8.3.3. Autres accords passés en vue d'obtenir les appuis nécessaires à l'investissement

Les accords auxquels se réfère le tableau 7 sont les suivants :

- **PSOE-PNV** (Parti nationaliste basque) – Accord entre PSOE et EAJ-PNV (signé le 30/12/2019).
- **PSOE-ERC** (Gauche républicaine de Catalogne) – Accord pour la création d'une table ronde réunissant le Gouvernement et le Govern de Catalogne pour le règlement du conflit politique (signé le 02/01/2020).
- **PSOE-Nueva Canarias** - Bases d'un programme canarien sur les relations avec l'État pour la période 2020-2024 (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-Teruel Existe** - Pacte d'État pour le repeuplement et le rééquilibrage territorial (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-Compromís** - Accord d'investissement PSOE-Compromís (signé le 03/01/2020).
- **PSOE-BNG** (Bloc nationaliste galicien) – Accord PSOE-BNG (signé le 03/01/2020).

Tableau 7. Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.

Accord [Nb d'engagements]	En cours				Prévision Juin 23	Réalisés		
	Juin 22	Déc. 22				Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traite- ment par des tiers				
PSOE-PNV [14]	8 (57,1 %)	6 (42,9 %)			5 (35,7 %)	5 (35,7 %)	5 (50,0 %)	8 (57,1 %)
		0 (0,0 %)	6 (42,9 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-ERC [1]	1 (100,0 %)	0 (0,0 %)			0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	1 (100,0 %)	1 (100,0 %)
		0 (0,0 %)	0 (0,0 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-Nueva Canarias [45]	12 (26,7 %)	8 (17,8 %)			8 (17,8 %)	28 (62,2 %)	32 (71,1 %)	32 (71,1 %)
		1 (2,2 %)	6 (13,3 %)	1 (2,2 %)				



Accord [Nb d'engagements]	En cours				Réalisés			
	Juin 22	Déc. 22			Prévision Juin 23	Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traite- ment par des tiers				
PSOE-Teruel existe [39]	23 (59,0 %)	19 (48,7 %)			16 (41,0 %)	14 (35,9 %)	18 (46,2 %)	21 (53,8 %)
		1 (2,6 %)	18 (46,2 %)	0 (0,0 %)				
PSOE- Compromís [22]	8 (36,4 %)	7 (31,8 %)			6 (27,3 %)	11 (50,0 %)	12 (54,5 %)	13 (59,1 %)
		1 (4,5 %)	6 (27,3 %)	0 (0,0 %)				
PSOE-BNG [40]	17 (42,5 %)	15 (37,5 %)			15 (37,5 %)	21 (52,5 %)	32 (57,5 %)	23 (57,5 %)
		2 (5,0 %)	12 (30,0 %)	1 (2,5 %)				

Il convient de souligner ici l'évolution positive, au cours du semestre, de la réalisation des engagements contenus dans les accords passés par le PSOE avec, respectivement, ERC, Teruel Existe et le PNV.

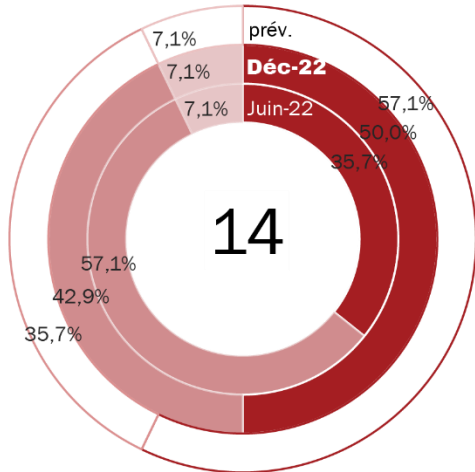
Les résultats obtenus ont également dépassé les prévisions de réalisation annoncées au mois de juillet, mais dans une moindre mesure **(+3,7 %)**.



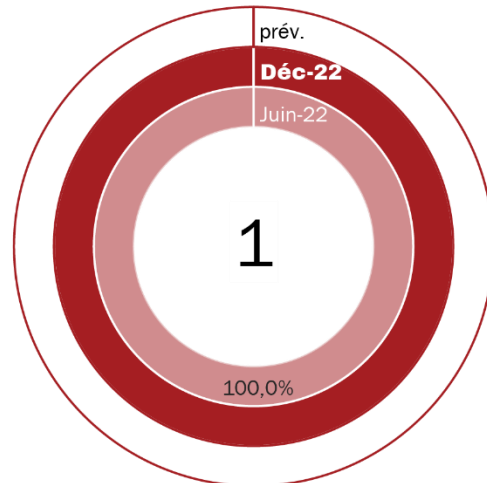
Graphique 9. Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques.

■ réalisés ■ en cours ■ non commencés ■ laissés sans suite

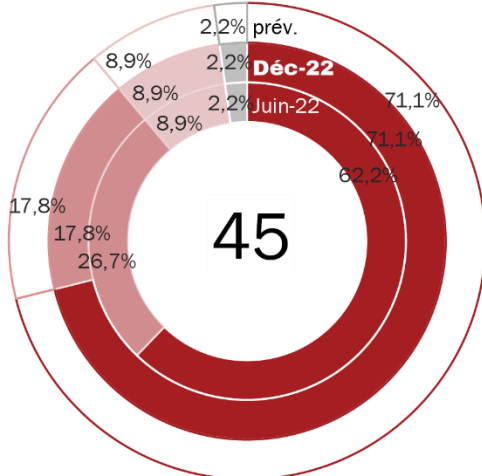
PSOE-PNV



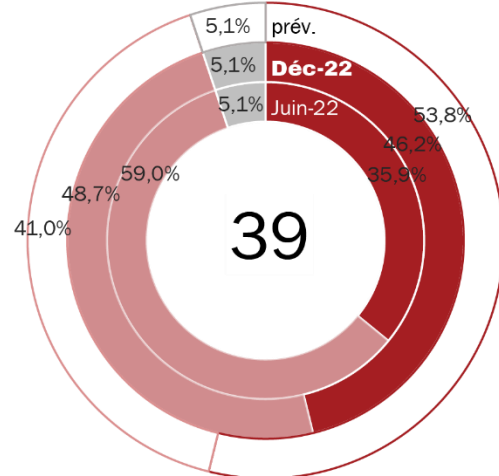
PSOE-ERC



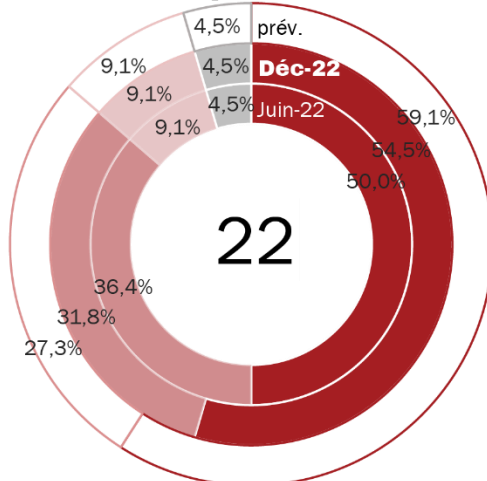
PSOE-Nueva Canarias



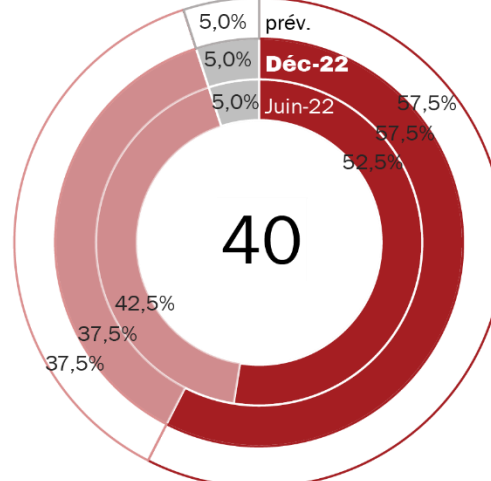
PSOE-Teruel Existe



PSOE-Compromís



PSOE-BNG



8.3.4. Engagements formulés lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères

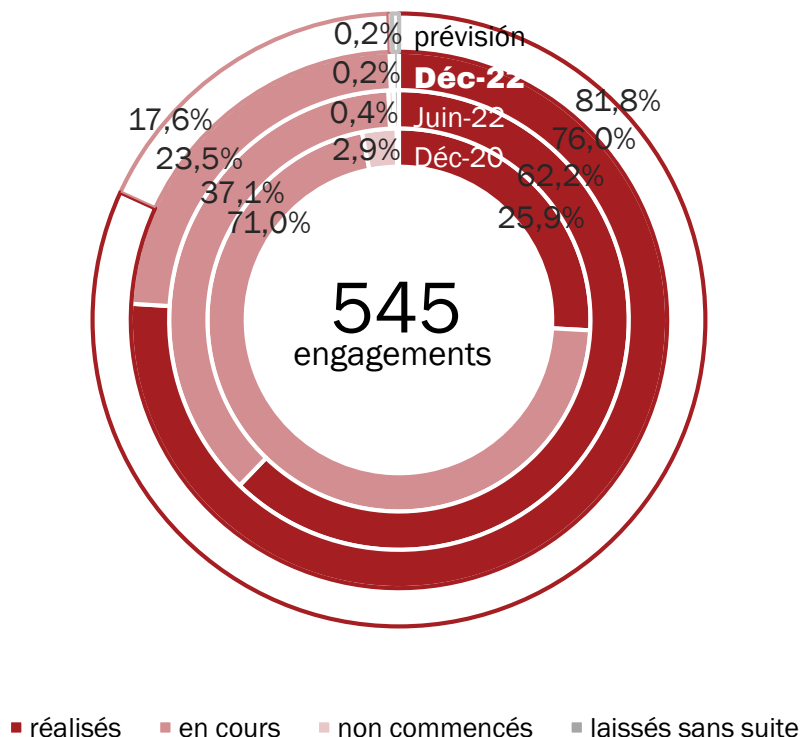
Les tableaux et les graphiques suivants présentent les résultats de réalisation des engagements.

Tableau 8. Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat.

Nb d'engagements	En cours				Réalisés			
	Juin 22	Déc. 22			Prévision Juin 23	Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
545	202 (37,1 %)	128 (23,5 %)			96 (17,6 %)	339 (62,2 %)	414 (76,0 %)	446 (81,8 %)
		10 (1,8 %)	100 (18,3 %)	18 (3,3 %)				

En comparaison avec le semestre précédent, la réalisation des engagements de ce bloc a progressé de manière significative, passant de 62,2 % à 76,0 %, soit un bilan annuel de réalisation de 24,6 %.

Graphique 10. Réalisation des engagements provenant des interventions au Congrès des députés ou au Sénat pour présenter les lignes stratégiques des ministères.



8.4. Engagements liés au PRTR

Parmi les 316 engagements associés aux 212 mesures du PRTR, 147 avaient été pris avant l'adoption du plan et 169 autres découlent directement de ce plan. Étant donné l'importance et la portée du PRTR dans l'activité du Gouvernement, celui-ci apparaît dans sa totalité dans la carte des engagements.

Le présent rapport n'a pas pour but de servir d'outil pour le suivi officiel de la mise en œuvre du plan et de chacune de ses mesures. Il existe déjà des paramètres et des procédures spécifiques de suivi.

Ainsi, comme en 2021, les tableaux ci-dessous présentent une analyse du niveau de mise en œuvre des engagements liés aux mesures du plan et de l'évolution prévue pour le prochain semestre.

En outre, les engagements associés aux **20 réformes majeures** décrites dans le plan sont examinés en détail.

Tableau 9. Réalisation des engagements liés au PRTR.

Origine [Nb d'engagements]	En cours				Prévision Juin 23	Réalisés		
	Juin 22	Déc. 22				Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
Nouveaux liés au PRTR [169]	126 (74,6 %)	105 (62,1 %)			91 (53,8 %)	42 (24,9 %)	64 (37,9 %)	78 (46,2 %)
		0 (0,0 %)	102 (60,4 %)	3 (1,8 %)				
Existants mais associés au PRTR [147]	63 (42,9 %)	44 (29,9 %)			31 (21,1 %)	83 (56,5 %)	102 (69,4 %)	115 (78,2 %)
		0 (0,0 %)	34 (23,1 %)	10 (6,8 %)				
Total [316]	189 (59,8 %)	149 (47,2 %)			122 (38,6 %)	125 (39,6 %)	166 (52,5 %)	193 (61,1 %)
		0 (0,0 %)	136 (43,0 %)	13 (4,1 %)				



Tableau 10. Réalisation des engagements associés aux 20 réformes majeures du PRTR.

Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
1. Loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Adopter la loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Réalisé
	Approuver un mécanisme de soutien à la promotion de la production renouvelable	Réalisé
	Modifier les conditions requises, les règles et les appels d'offres pour les enchères d'énergie	Réalisé
2. Développement d'un système énergétique robuste et flexible, déploiement et intégration des énergies renouvelables	Adopter la loi sur le changement climatique et la transition énergétique	Réalisé
	Définir un cadre réglementaire pour les services d'agrégation, de gestion de la demande et de flexibilité	En cours
3. Feuille de route de l'hydrogène renouvelable	Approuver une feuille de route pour l'hydrogène : engagement en faveur de l'hydrogène renouvelable	Réalisé
4. Résilience et adaptation des écosystèmes, développement et connectivité des infrastructures vertes	Élaborer et développer la stratégie nationale en matière d'infrastructures vertes, de connectivité et de restauration écologique	Réalisé
5. Loi sur l'eau et plan national pour le traitement, l'assainissement, l'efficacité, les économies et la réutilisation de l'eau	Approuver les plans et les stratégies sur l'eau et modifier la réglementation	En cours
6. Modernisation de la politique agricole et de la pêche - Protection des sols et utilisation efficace de l'eau	Élaborer un cadre législatif sur la nutrition durable des sols agricoles	En cours
	Introduire un projet de loi sur la pêche durable	Réalisé
7. Politique des déchets et promotion de l'économie circulaire	Assurer le suivi de la législation sur les déchets et l'économie circulaire récemment adoptée	Réalisé
8. Modernisation du Système national de la science et soutien à l'innovation	Approuver la stratégie espagnole pour la science, la technologie et l'innovation 2021-2027	Réalisé
	Développer le système d'information sur la science, la technologie et l'innovation (SICTI)	Réalisé
	Développer la loi sur la science	Réalisé



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
9. Stratégie pour une mobilité durable et connectée	Adopter la stratégie pour une mobilité sûre, durable et connectée	Réalisé
10. Nouvelle politique du logement	Adopter une législation garantissant un logement public aux personnes en situation de vulnérabilité.	En cours
	Approuver une loi sur le logement	En cours
	Promouvoir un cadre réglementaire dans lequel les grands propriétaires de logements collaborent avec l'administration pour rendre les logements vacants disponibles à des prix raisonnables	En cours
11. Modernisation de la Justice	Répondre aux nouveaux besoins organisationnels, procéduraux et structurels de la justice à moyen et long terme (projets 10 et 13 du plan « Justice 2030 »).	En cours
	Renforcer l'état de droit (plan « Justice 2030 », projets 22.1 et 22.2)	En cours
	Intégrer les plateformes de gestion des procédures afin de préserver l'efficacité du système et l'intégration territoriale (projet 27.1 du plan « Justice 2030 »)	En cours
	Présenter au Conseil des ministres, avant la fin de l'année, un avant-projet de loi de procédure pénale	Réalisé
12. Modernisation et numérisation de l'administration	Approuver un plan pour la numérisation de l'administration	Réalisé
	Promouvoir le plan de numérisation de l'administration afin d'accroître l'efficacité et de réduire la fracture numérique dans l'utilisation de l'administration électronique grâce au développement de services publics électroniques universels et de qualité	En cours
	Promouvoir la pratique de l'évaluation au sein de l'administration et des organismes publics qui en dépendent	En cours



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
	Intégrer l'impact démographique dans l'élaboration des lois, des programmes et des investissements	En cours
	Moderniser l'administration afin de simplifier les procédures administratives	En cours
	Réduire l'emploi temporaire et renforcer la stabilité du personnel, en ramenant le taux d'intérim à 8 %	En cours
13. Améliorer la qualité de la réglementation et le climat des affaires - Réforme du droit des faillites	Améliorer la qualité de la réglementation et le climat des affaires (projet 24.1 du plan « Justice 30 »)	Réalisé
	Réforme de la loi 3/2004 qui établit des mesures pour lutter contre les retards de paiement dans les transactions commerciales	Réalisé
14. Modernisation et renforcement du système national de santé	Avancer dans la mise en œuvre du cadre stratégique pour la modernisation des soins de santé primaires	Réalisé
	Réformer le système public de santé	Réalisé
	Renforcer les capacités professionnelles et réduire les emplois temporaires	Réalisé
15. Modernisation et renforcement des systèmes d'éducation, de formation professionnelle et des universités	Abroger la LOMCE (Loi organique pour l'amélioration de la qualité éducative) et la remplacer par une loi générale sur l'éducation	Réalisé
	Impulser le programme de modernisation de la formation professionnelle	Réalisé
16. Nouvelles politiques publiques du marché du travail : vers un statut des travailleurs du XXI ^e siècle	Améliorer la garantie pour la jeunesse afin de lutter contre le chômage	Réalisé
	Améliorer les politiques de l'emploi	Réalisé
	Renforcer l'employabilité en améliorant les compétences et en facilitant la transition professionnelle Formuler et mettre à jour un indice mathématique personnel d'employabilité	En cours



Réforme	Engagement associé	État de mise en œuvre de l'engagement associé
17. Nouvelle économie des services à la personne	Renforcer la prise en charge des adultes dépendants et promouvoir un changement de modèle d'accompagnement et de soins de longue durée	Réalisé
18. Renforcement des politiques d'inclusion et des services sociaux	Adopter une loi-cadre sur les services sociaux qui garantisse un portefeuille minimal de gestion décentralisée	En cours
19. Modernisation et progressivité de l'impôt	Créer un comité d'experts pour la réforme fiscale	Réalisé
20. Consolidation du système de retraite	Éliminer le « facteur de durabilité », qui consiste à ajuster le montant des pensions à l'espérance de vie, ainsi que l'indice de revalorisation des pensions	Réalisé
	Encourager les salariés à repousser leur départ à la retraite grâce à des formules de cumul emploi-retraite et des incitations financières, décourager les départs anticipés et revoir ces formules	Réalisé
	Revoir la prise en compte des périodes non travaillées et protéger les personnes dont les cotisations sont irrégulières au long de leur carrière.	En cours

8.5. Autres sources

Cette section comprend les engagements pris par les membres du Gouvernement depuis le début de la législature jusqu'au 31 décembre 2022. Les engagements peuvent provenir de déclarations publiques, de plans, d'accords, d'auditions, de réunions, de visites et d'autres espaces dans lesquels un engagement spécifique est pris dans les termes décrits dans les bases méthodologiques figurant à l'**annexe I** du présent rapport.

Comme on peut le voir dans le tableau 11, au cours du second semestre 2022, 19 engagements supplémentaires ont été pris, soit 32 pour l'ensemble de l'année, et comme déjà indiqué précédemment, la plupart ont été pris dans le contexte de la crise provoquée par la guerre en Ukraine.

Tableau 11. Réalisation des engagements provenant d'autres sources.

Nb actuel d'engagements [nb d'engagements Juin 22]	En cours				Réalisés			
	Juin 22	Déc. 22			Prévision Juin 23	Juin 22	Déc. 22	Prévision Juin 23
		Sans avancées	Avec des avancées	En cours de traitement par des tiers				
202 [183]	78 (42,6 %)	59 (29,2 %)			48 (23,8 %)	96 (52,5 %)	138 (68,3 %)	149 (73,8 %)
		4 (2,0 %)	48 (23,8 %)	7 (3,5 %)				

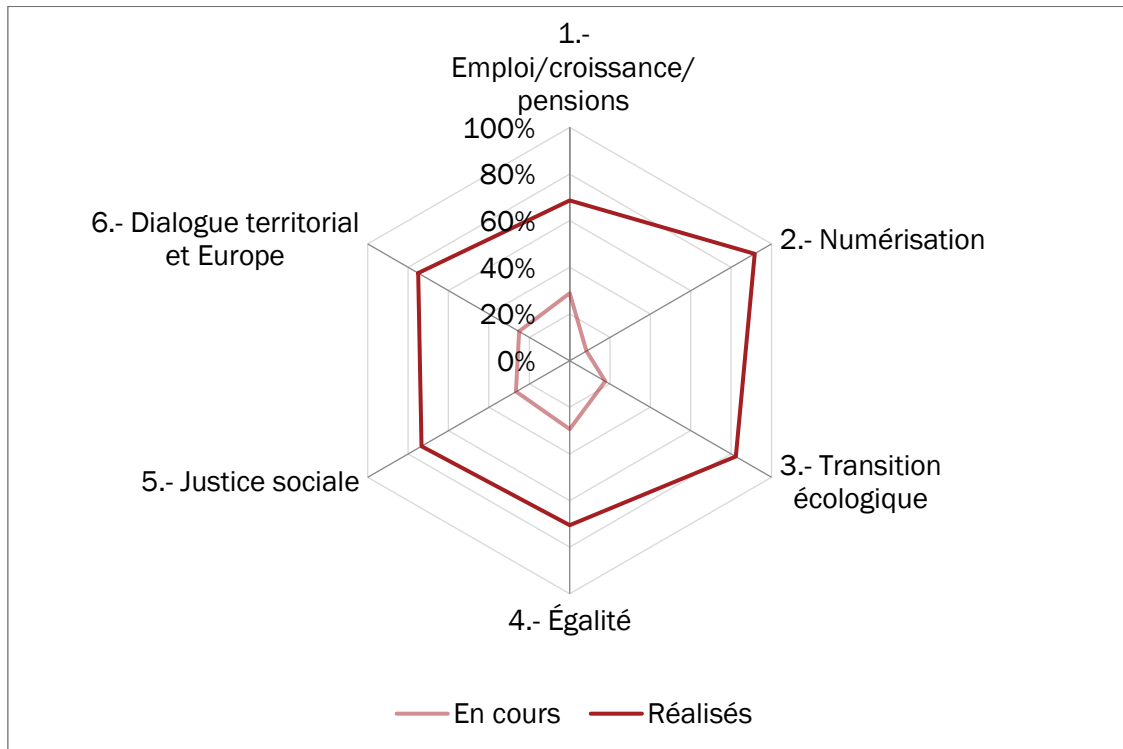
8.6. Réalisation des engagements selon les axes stratégiques

Le tableau ci-dessous présente l'état de mise en œuvre des engagements formulés dans le discours d'investissement, distribués selon les six grands « axes de transformation » autour desquels s'est articulé le discours.

Tableau 12. Engagements contenus dans le discours d'investissement selon les six axes de transformation.

Axes de transformation	Nb d'engagements	Déc. 22	
		En cours	Réalisés
1.- Emploi/croissance/pensions	83	28,9 %	68,7 %
2.- Numérisation	12	8,3 %	91,7 %
3.- Transition écologique	17	17,6 %	82,4 %
4. Égalité	17	29,4 %	70,6 %
5. Justice sociale	94	26,6 %	73,4 %
6. Dialogue territorial et Europe	16	25,0 %	75,0 %
Total	239	25,9 %	73,2 %

Graphique 11. Réalisation à Déc-22 des engagements contenus dans le discours d'investissement selon les axes de transformation.

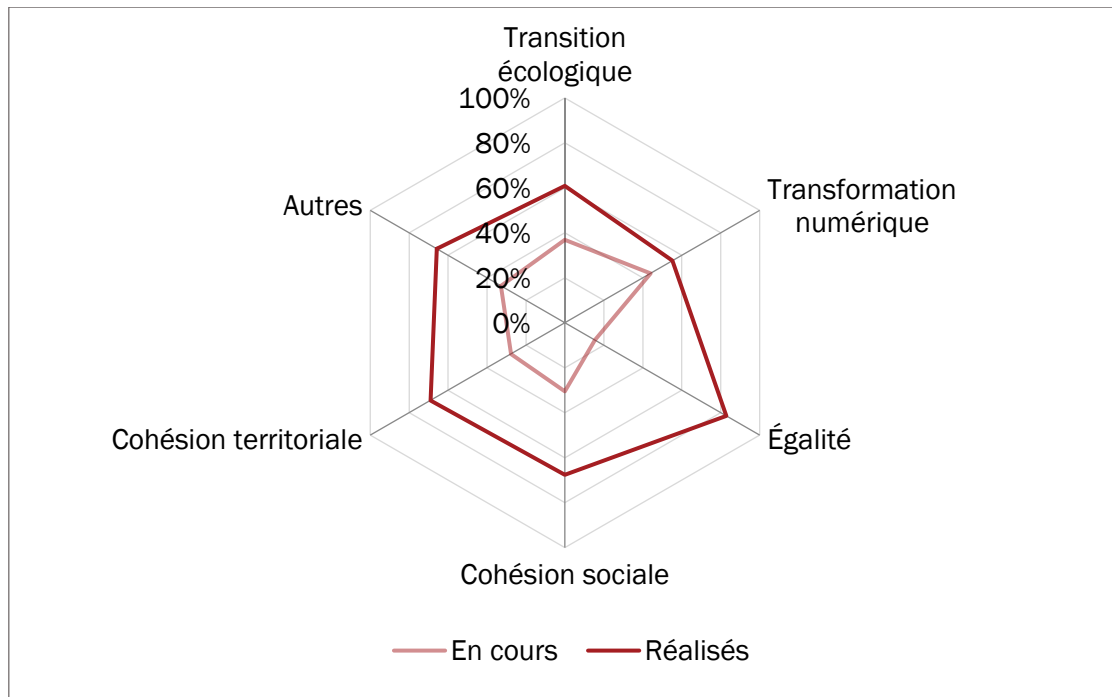


Le cadre stratégique de l'action gouvernementale a ensuite été modifié et redéfini dans le Plan de relance, de transformation et de résilience, autour de 4 lignes directrices principales. Dans le cadre du rapport, l'une de ces lignes directrices, la cohésion, est décomposée en cohésion sociale et territoriale. L'analyse de la réalisation de l'ensemble des 1 513 engagements est donc décomposée en 5 lignes directrices.

Tableau 13. Réalisation globale des engagements selon les lignes directrices du PRTR.

Lignes directrices du PRTR	Nb d'engagements	Déc. 22	
		En cours	Réalisés
Transition écologique	225	36,9 %	60,9 %
Transformation numérique	125	44,0 %	55,2 %
Égalité	111	15,3 %	82,9 %
Cohésion sociale	590	30,5 %	67,6 %
Cohésion territoriale	310	27,7 %	69,0 %
Autres	152	32,9 %	65,8 %
Total	1 513	31,1 %	66,8 %

Graphique 12. Réalisation à Déc-22 des engagements selon les lignes directrices du PRTR.



Il s'est avéré nécessaire de créer un sixième groupe (« Autres ») dans lequel placer tous les engagements qui, de par leur nature, ne relèvent pas du champ d'application des lignes directrices.

Une analyse qualitative des engagements réalisés et en cours les plus significatifs, ainsi que des initiatives mises en place au cours du premier semestre 2022, est présentée ci-dessous pour chacune des grandes lignes directrices de l'action du Gouvernement.

POUR UNE ESPAGNE VERTE

Tableau 14. Réalisation des engagements pour une Espagne verte.

Engagements	En cours Déc. 22	Réalisés Déc. 22	Réalisation prévue Juin 23
225	36,9 %	60,9 %	64,9 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES EN 2022

Second semestre

— Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) pour la décarbonation, doté de 2,9 milliards d'euros en subventions et en prêts.



- Adoption de la répartition de 877,2 millions d'euros en aides publiques du premier appel d'offres du PERTE concernant le véhicule électrique et connecté, ce qui correspond à 10 projets.
- Publication des premiers appels d'offres pour l'octroi d'aides à des projets spécifiques d'installation de biogaz, dotés d'une enveloppe de plus de 150 millions d'euros.
- Publication de l'arrêté réglementant l'octroi d'aides aux investissements dans le domaine du *repowering* des parcs éoliens, de la rénovation technologique et environnementale des mini-centrales hydroélectriques et des installations innovantes de recyclage des pales d'éoliennes, dans le cadre du PRTR.
- Approbation du décret royal pour le développement de « bacs à sable réglementaires » dans le secteur électrique.
- Examen parlementaire en cours du projet de loi de mobilité durable.
- Ratification de la répartition sur le territoire de 1,889 milliard d'euros de fonds PRTR pour financer des actions de réhabilitation du parc résidentiel et la construction de logements sociaux locatifs dans des bâtiments économes en énergie.
- Approbation du plan stratégique de la PAC (PEPAC), auquel la Commission européenne a donné son aval.
- Approbation de la loi portant réglementation du système de gestion de la Politique agricole commune (PAC), et d'autres domaines y afférents, et fixant les normes d'application de la nouvelle PAC en Espagne.
- Poursuite de l'examen parlementaire du projet de loi sur la pêche durable et la recherche halieutique.
- Signature de nombreux accords pour la modernisation des systèmes d'irrigation dans le cadre du Plan directeur sur l'irrigation.
- Approbation du Plan d'action national pour l'utilisation durable des produits phytosanitaires 2023-2024.
- Approbation du décret royal portant adoption de mesures d'urgence pour l'ensemble de l'année en matière d'incendies de forêt pendant toute l'année.
- Approbation de la stratégie forestière espagnole, du plan forestier espagnol et des lignes directrices générales communes de gestion durable des forêts.
- Lancement de l'Alliance internationale pour la résilience à la sécheresse dont l'Espagne a été l'une des instigatrices.



- Approbation d'une nouvelle édition exceptionnelle des Plans de durabilité du tourisme sur site.
- Approbation du Plan directeur du réseau des aires marines protégées et du Plan stratégique du patrimoine naturel.
- Approbation de la feuille de route pour la gestion durable des matières premières minérales.
- Approbation du Plan stratégique pour les zones humides 2022-2030.
- Examen en cours par les Cortès générales du projet de loi sur la protection, les droits et le bien-être des animaux.
- Examen en cours par les Cortès générales du projet de loi organique portant modification de la loi organique du Code pénal en matière de maltraitance animale.

Premier semestre

- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) pour l'économie circulaire, doté de 1,2 milliard d'euros.
- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) pour la numérisation du cycle de l'eau, qui représentera un investissement total de 1,8 milliards d'euros.
- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) du secteur agroalimentaire, doté d'un budget de 1,8 milliard d'euros.
- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) du secteur de la construction navale, doté d'une enveloppe de 1,46 milliard d'euros.
- Réglementation des services de recharge d'énergie pour les véhicules électriques.
- Prolongation du programme MOVES III visant à promouvoir une mobilité efficace et durable.
- Approbation du Plan de mesures d'efficacité et d'économies énergétiques pour l'Administration générale de l'État (AGE) et les entités du secteur public.
- Approbation de la loi sur les déchets et les sols pollués pour une économie circulaire.
- Attribution d'1 milliard d'euros du PRTR à la décarbonation et à la numérisation de la mobilité urbaine.



- Distribution d'aides pour la récupération de zones touchées par l'exploitation minière.
- Approbation du programme de soutien au transport durable et numérique comprenant un appel à subventions avec mise en concurrence des entreprises et des mesures d'incitation économique pour promouvoir un transport ferroviaire de marchandises fondé sur le respect de critères environnementaux et socio-économiques.
- Octroi d'aides dans le cadre du Plan pour la durabilité et la compétitivité de l'agriculture et de l'élevage.
- Approbation de la réglementation de la pêche dans les zones de pêche nationales péninsulaires.
- Approbation de la décision relative à l'adoption du Plan national de réduction des prises accessoires lors de la pêche.
- Approbation du financement de projets d'efficacité énergétique et d'économie circulaire dans les logements touristiques.
- Autorisation d'octroi de fonds pour le Plan d'adaptation au risque d'inondation et de numérisation du cycle de l'eau dans le cadre du volet 5 du PRTR, « Préservation du littoral et des ressources en eau ».

POUR UNE ESPAGNE NUMÉRIQUE

Tableau 15. Réalisation des engagements pour une Espagne numérique.

Engagements	En cours Déc. 22	Réalisés Déc. 22	Réalisation prévue Juin 23
125	44,0 %	55,2 %	60,0 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES EN 2022

Second semestre

- Approbation de la loi de promotion de l'écosystème des entreprises en démarrage (loi sur les start-up).
- Approbation de la loi sur la création et la croissance des entreprises (loi Crea y Crece).



- Poursuite de la mise en œuvre du programme *Kit Digital* pour soutenir la transformation numérique des PME, qui a vu son budget porté à 600 millions d'euros au premier semestre et dont ont bénéficié plus de 62 000 entreprises et travailleurs indépendants.
- Élaboration en cours de différents appels d'offres pour l'extension du haut débit ultrarapide et le déploiement de la 5G au travers des programmes suivants : UNICO Banda Ancha, UNICO Demanda Rural, UNICO 5G *Backhaul*, UNICO I+D *Cloud* et UNICO 5G Emergencias.
- Lancement de l'initiative RETECH (réseaux territoriaux de spécialisation technologique) avec un investissement initial d'environ 500 millions d'euros.
- Approbation du versement aux régions des fonds du nouveau programme de compétences numériques et élaboration en cours de divers investissements du Plan national de compétences numériques.
- Avancées en matière de e-santé dans le Système national de santé espagnol : (i) nouveau registre de vaccination, (ii) réingénierie des applications pharmaceutiques, (iii) formation, (iv) thérapies innovantes, (v) analyse de données, (vi) applications VALTERMED, RESNS et REVALMED, (vii) logiciel utilisé par les réseaux européens de référence, (viii) Portail citoyen REPS, (ix) intégration des communautés autonomes à SNSFARMA et (x) plateforme technologique globale de surveillance épidémiologique.
- Approbation de la loi portant révision de la Loi sur la science, la technologie et l'innovation.
- Approbation de la loi générale sur la communication audiovisuelle.
- Approbation du Plan de transfert et de collaboration : la science et l'innovation au service de la société.
- Lancement de l'appel à candidatures conjoint ISCIII-CDTI pour favoriser les innovations dans le domaine de la médecine personnalisée et des thérapies innovantes.
- Examen parlementaire en cours du projet de loi sur l'efficacité numérique du service public de la justice.
- Lancement de *dōcō*, une plateforme de mobilité qui réunit le transport public urbain et interurbain, les services privés et les moyens de transport partagés, permettant ainsi la centralisation des déplacements et le paiement unique.
- Lancement des Unités mobiles de documentation.
- Déploiement des Equipos @ de la Garde civile dans le cadre du plan d'action contre la cybercriminalité.



Premier semestre

- Approbation de la loi générale sur les télécommunications.
- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) sur les dispositifs micro-électroniques et semi-conducteurs (PERTE Chip), qui représentera un investissement total de 12,25 milliards d'euros.
- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) « Nouvelle économie de la langue espagnole », doté de 1,1 milliard d'euros.
- Approbation du Projet stratégique pour la relance et la transformation économique (PERTE) dans le secteur aérospatial doté de près de 4,533 milliards d'euros.
- Octroi de subventions à des projets visant la transformation numérique et la modernisation des administrations des collectivités locales.
- Versement aux régions des fonds destinés au Programme de modernisation du commerce (Fondo tecnológico).
- Approbation de quatre plans complémentaires de RDI avec les communautés autonomes dans les domaines stratégiques suivants : agro-alimentaire, astrophysique et physique des hautes énergies, matériaux avancés et biodiversité.
- Mise en place d'une réglementation pour l'octroi d'aides aux projets de RDI dans le domaine de l'industrie connectée 4.0 (Activa Financiación).
- Appels à subventions pour la modernisation et l'innovation des industries culturelles et créatives, la numérisation des contenus éditoriaux et la modernisation des PME du secteur du livre.
- Publication de la stratégie de santé numérique du SNS (Service national de santé espagnol).
- Approbation du programme de travail pour le plan de transformation numérique des soins primaires et communautaires.
- Approbation du versement aux régions des fonds pour le financement des actions du plan de modernisation de la formation professionnelle.



POUR UNE ESPAGNE SANS DISPARITES ENTRE LES SEXES

Tableau 16. Réalisation des engagements pour une Espagne sans disparités entre les sexes.

Engagements	En cours Déc. 22	Réalisés Déc. 22	Réalisation prévue Juin 23
111	15,3 %	82,9 %	91,0 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES EN 2022

Second semestre

- Approbation de la loi organique sur la garantie intégrale de la liberté sexuelle.
- Approbation d'un Plan opérationnel destiné aux femmes et aux filles victimes de traite et d'exploitation sexuelle et aux femmes dans le contexte de la prostitution (2022-2026), également appelé *Plan Camino*, qui comprend le 1^{er} programme d'insertion socioprofessionnelle.
- Approbation du décret royal portant modification du règlement sur l'aide juridictionnelle gratuite dans le cas des victimes de violence de genre et d'autres victimes en situation de vulnérabilité.
- Accord passé avec les communautés autonomes pour prolonger et améliorer le financement du Pacte national contre la violence de genre (PEVG, selon le sigle espagnol).
- Approbation de la Stratégie nationale en matière de lutte contre les violences machistes 2022-2025.
- Approbation du catalogue de référence de politiques et services en matière de violences faites aux femmes.
- Présentation, pour la première fois, des données officielles concernant les féminicides commis en dehors du contexte du couple (partenaires ou ex-partenaires).
- Renforcement du service du 016 qui offre désormais un service de messagerie en ligne pour la prise en charge des victimes de violence de genre.
- Élaboration d'un guide des critères de coordination dans le cadre des procédures pénales et civiles en matière de violences faites aux femmes.



- Publication du Protocole général d'action concernant la diffusion de la campagne *Puntos violeta* (espaces d'information en matière de violences machistes) dans les gares, les aéroports et les ports espagnols.
- Examen en cours par les Cortès générales du projet de loi organique portant modification de la loi sur la santé sexuelle et reproductive et l'interruption volontaire de grossesse.
- Approbation par le Congrès des députés du projet de loi pour l'égalité réelle et effective des personnes transgenres et pour la garantie des droits des personnes LGBTI.
- Promulgation et examen de la proposition de loi organique portant modification de la loi organique 10/1995 du 23 novembre 1995 du Code pénal, visant à interdire le proxénétisme sous toutes ses formes.
- Réduction de la TVA de 10 % à 4 % sur les produits d'hygiène féminine (serviettes hygiéniques, tampons, protège-slips), les préservatifs et les contraceptifs non médicamenteux, prévue dans la loi de finances 2023.

Premier semestre

- Mise en place de mesures permettant l'accès des victimes potentielles de traite et d'exploitation sexuelle, y compris celles fuyant le conflit armé en Ukraine, à certains services et certaines ressources.
- Approbation du 1^{er} Plan d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescentes du système de protection de l'enfance.
- Publication du protocole d'action médico-légale dans les cas de violence sexuelle et mise au point d'un kit d'échantillons permettant de réaliser une analyse toxicologique dans les cas de soumission chimique.
- Création de 233 nouvelles équipes VioGen de la Garde civile dans tout le pays.
- Approbation de la loi organique portant modification de la loi organique du Code pénal afin de pénaliser le harcèlement à l'encontre des femmes qui se rendent dans des cliniques pour procéder à une interruption volontaire de grossesse.
- Approbation de la loi intégrale sur l'égalité de traitement et la non-discrimination.
- Approbation du III^e Plan stratégique pour l'égalité effective entre les femmes et les hommes 2022-2025 (PEIEM selon le sigle espagnol).
- Dépôt au siège de l'Organisation internationale du travail (OIT), à Genève, des instruments de ratification par l'Espagne des conventions 177 sur le travail à domicile et 190 sur la violence et le harcèlement.



- Publication d'un outil d'évaluation des postes de travail pour identifier et rendre visible l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

POUR UNE ESPAGNE DE LA COHESION ET DE L'INCLUSION

Tableau 17. Réalisation des engagements pour une Espagne de la cohésion et de l'inclusion.

Cohésion	Engagements	En cours Déc. 22	Réalisés Déc. 22	Réalisation prévue Juin 23
Sociale	590	30,5 %	67,6 %	76,3 %
Territoriale	310	27,7 %	69,0 %	72,6 %

ENGAGEMENTS RÉALISÉS OU EN COURS ET PRINCIPALES INITIATIVES EN 2022

Second semestre

- Majoration de 8,5 % des montants du revenu minimum vital prévue par la loi de finances 2023, en ligne avec la revalorisation des pensions et des prestations non contributives.
- Approbation du décret-loi royal relatif au nouveau système de cotisation basé sur les revenus nets pour les travailleurs indépendants.
- Examen en cours par les Cortès générales de la nouvelle loi sur l'emploi.
- Approbation du décret-loi royal pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité sociale des employé-es domestiques.
- Signature et ratification de la convention 189 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui étend les droits des employé-es domestiques.
- Ratification de la convention 188 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail dans la pêche.
- Approbation de l'avant-projet de loi organique intégrale contre la traite et l'exploitation des êtres humains.
- Approbation de l'avant-projet de loi sur les familles.
- Approbation de la stratégie d'éradication de la violence dans l'enfance et l'adolescence.
- Approbation du versement aux régions des fonds correspondant aux projets d'investissement en « économie des soins et consolidation des politiques



- d'égalité et d'inclusion sociale » du PRTR, pour un montant de près de 900 millions d'euros.
- Mobilisation de 620 millions d'euros dans la loi de finances 2023 pour la prise en charge de la dépendance, soit un total de 3,522 milliards d'euros depuis le début de la législature.
 - Approbation du premier plan national de bien-être et de bonne santé des personnes en situation de handicap.
 - Examen par les Cortès générales du projet de loi modifiant diverses réglementations pour consolider l'équité, l'universalité et la cohésion du système national de santé (SNS).
 - Approbation de l'offre de postes de formation sanitaire spécialisée la plus importante jamais présentée dans toute l'histoire du système national de santé (SNS).
 - Approbation de la loi sur la mémoire démocratique.
 - Approbation de la loi sur le sport.
 - Examen en cours par les Cortès générales du projet de loi sur le droit au logement.
 - Signature d'une convention avec le SEPES pour construire 100 000 logements sociaux ou à loyer modéré.
 - Approbation du plan d'action national relatif à la garantie européenne pour l'enfance (2022-2030).
 - Approbation du décret royal portant modification du règlement sur les étrangers (RELOEX).
 - Augmentation de 6,15 % de l'investissement en éducation et en formation professionnelle dans la loi de finances 2023, pour atteindre la somme de 6,408 milliards d'euros dont 2,548 milliards d'euros sont alloués au poste des bourses d'études, soit 400 millions d'euros de plus qu'en 2022.
 - Poursuite de l'examen parlementaire du projet de loi organique sur le système universitaire (LOSU).
 - Approbation du projet de loi portant création de l'Autorité administrative indépendante pour la défense des clients d'établissements financiers, qui va être examiné par les Cortès générales.
 - Approbation du Plan national de réduction des risques de catastrophes à l'horizon 2035 lors du plénum du Conseil national de protection civile.
 - Approbation de la loi portant modification de la loi sur la régulation des jeux d'argent.



- Approbation de la réforme du texte refondu de la loi sur l'insolvabilité.
- Approbation de l'avant-projet de loi de la fonction publique de l'administration de l'État.
- Approbation d'offres de stabilisation de l'emploi public au sein des différentes administrations publiques pour un total de 372 612 postes.
- Signature et approbation de l'« Accord-cadre pour une administration du XXI^e siècle ».
- Poursuite des travaux sur l'avant-projet de loi visant à modifier la loi portant régulation générale du régime local.
- Examen en cours par les Cortès générales du projet de loi organique sur l'efficacité organisationnelle et du projet de loi sur l'efficacité procédurale du service public de la justice.
- Approbation de la loi sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques au sein de l'administration générale de l'État.
- Approbation au premier tour de l'avant-projet de loi sur la transparence et l'intégrité des activités des groupes d'intérêt (*lobbies*).
- Approbation de la loi sur la réforme de la loi organique sur le système électoral général (LOREG) visant à réglementer l'exercice du droit de vote des Espagnols vivant à l'étranger.
- Lancement de « L'administration près de chez vous », un service de proximité fondé sur une approche globale et créé dans le but de relever le défi démographique.
- Trois opérateurs ferroviaires (Renfe, Ouigo et Iryo) proposent désormais leurs services et sont en concurrence sur un pied d'égalité au sein du système ferroviaire espagnol.
- Décision d'établir le siège physique de l'Agence espagnole de supervision de l'intelligence artificielle à La Corogne et celui de l'Agence spatiale espagnole à Séville.
- Mise en œuvre du programme Campus rural.
- Approbation du décret royal portant réglementation de certaines exigences en matière d'hygiène lors de la production et de la commercialisation des denrées alimentaires dans les établissements de commerce de détail.
- Approbation du modèle de gestion d'urgence des migrations relatif aux enfants et aux adolescentes non accompagnées et du plan d'intervention en cas de crise migratoire pour les personnes mineures migrantes 2022-2023.



- Conclusion de 135 accords visant à résoudre des conflits de compétences avec les communautés autonomes au cours de cette législature.
- Examen en cours par les Cortès générales du projet de loi sur la prévention des pertes et du gaspillage alimentaires.
- Poursuite de l'examen parlementaire du projet de loi visant à modifier la loi sur la sécurité nationale.

Premier semestre

- Approbation du projet stratégique de relance et de transformation économique (PERTE) pour l'économie sociale et de soins, avec une enveloppe de 800 millions d'euros.
- Approbation du versement aux régions de plus de 2 700 millions d'euros pour mettre en place les nouvelles politiques actives de l'emploi.
- Introduction d'une modification dans la loi générale de la sécurité sociale concernant l'assurance chômage pour les travailleurs et travailleuses sous contrat à durée indéterminée et discontinu.
- Approbation de la première stratégie nationale pour la promotion du travail indépendant (ENDITA) 2022-2027.
- Approbation du décret-loi royal portant adaptation du régime spécial des relations de travail des personnes exerçant dans le secteur de l'art.
- Approbation du décret-loi royal portant adoption de mesures d'urgence dans le domaine des contrats de travail dans le cadre du système espagnol de la science, de la technologie et de l'innovation.
- Approbation de l'offre publique d'emploi 2022 pour la stabilisation de l'emploi temporaire dans l'administration générale de l'État, avec un taux de renouvellement des effectifs de 110 % à 125 % selon les secteurs.
- Approbation d'une augmentation de 2,5 % pour les pensions contributives et de 3 % pour les pensions non contributives en 2022.
- Approbation du plan d'action pour les soins primaires et communautaires 2022-2023.
- Approbation de la Stratégie de surveillance de la santé publique du système national de santé et de la Stratégie espagnole de santé publique.
- Mise en service du numéro 024 de prévention du suicide, avec le slogan « Llama a la vida ».
- Approbation du II^e plan d'action pour combattre les crimes de haine.



- Approbation du décret royal portant approbation du règlement du système d'accueil en matière de protection internationale.
- Approbation de l'Accord sur les critères communs d'accréditation et les normes de qualité pour les centres et services du Système pour l'autonomie et la prise en charge de la dépendance (SAAD selon le sigle espagnol).
- Approbation du plan national pour l'accès au logement 2022-2025.
- Approbation du décret royal portant réglementation du Bono Alquiler Joven (aide à la location pour les jeunes).
- Transfert de fonds aux villes et aux communautés autonomes pour la construction de 10 000 logements sociaux à loyer modéré.
- Approbation de la limitation extraordinaire de la révision annuelle du montant des loyers des logements locatifs, qui empêche toute augmentation de plus de 2 % jusqu'au 31 décembre 2022.
- Approbation de la loi sur les mesures d'urgence visant à promouvoir l'activité de réhabilitation des bâtiments.
- Approbation de la loi sur la qualité architecturale.
- Lancement du programme de soutien à l'entrepreneuriat industriel.
- Versement aux régions des fonds des programmes régionaux de développement rural.
- Approbation du décret royal établissant la procédure de détermination de la circonscription municipale dans laquelle peut être situé le siège physique des entités appartenant au secteur public institutionnel de l'État.
- Approbation de la loi organique sur l'organisation et l'intégration de la formation professionnelle.
- Approbation de la loi sur le vivre-ensemble au sein de l'université.
- Approbation du premier plan stratégique sur les personnes disparues (2022-2024).
- Présentation du plan stratégique national pour la réduction de l'obésité infantile.
- Approbation de la mise à jour du portefeuille commun des services du service national de santé en matière de santé bucco-dentaire.
- Approbation du plan d'action sur les addictions 2021-2024.
- Approbation du plan stratégique 2022-2024 du plan national pour lutter contre la résistance aux antibiotiques (PRAN).

8.7. Engagements par fonctions des administrations publiques

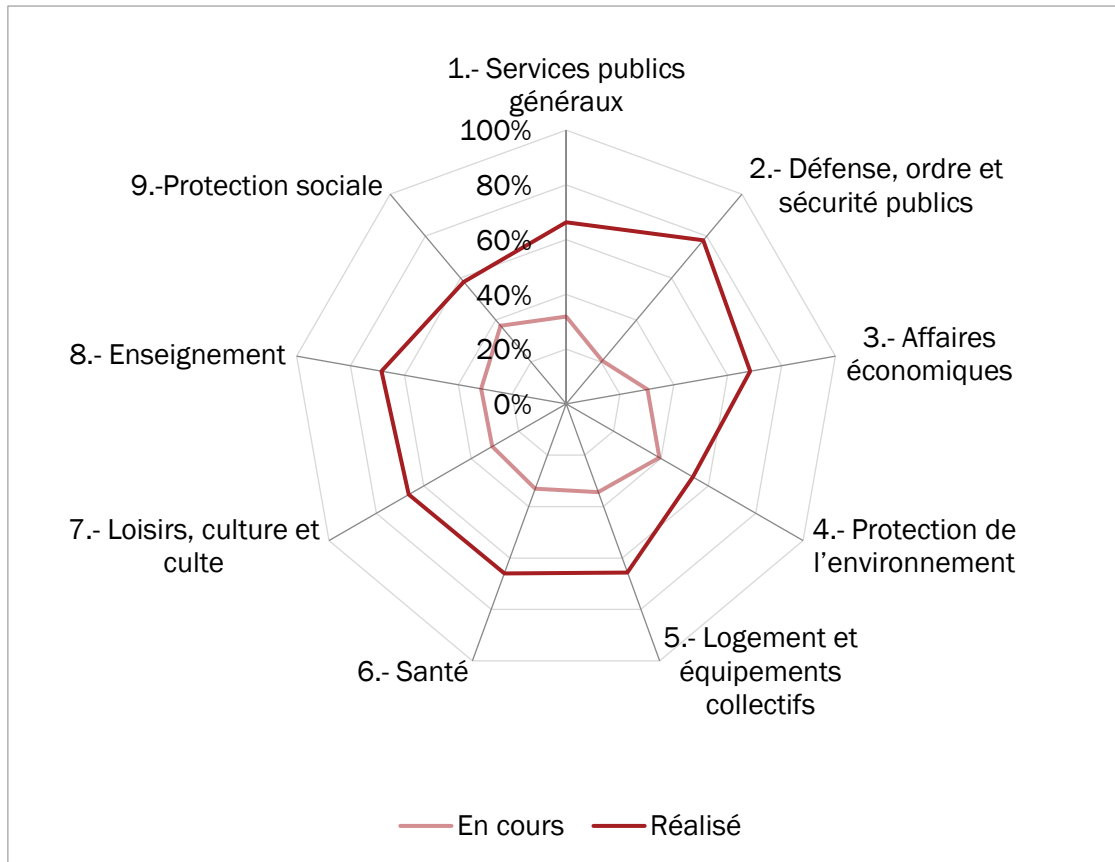
Comme au premier semestre 2021, l'état de mise en œuvre des engagements est également classé par fonctions des administrations publiques ou COFOG, une classification standardisée et internationalement reconnue qui permet de structurer les interventions publiques en fonction de leur finalité. Elle peut également être utilisée pour répertorier et suivre les différentes interventions publiques dans des domaines prédéfinis.

Le tableau 18 et le graphique 13 montrent l'état de mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement au 31 décembre 2022 selon la COFOG.

Tableau 18. Vision globale de la réalisation des engagements selon la COFOG.

Fonctions des administrations publiques	Nb d'engagements	Déc. 22	
		En cours	Réalisés
1.- Services publics généraux	386	31,9 %	66,3 %
2.- Défense, ordre et sécurité publics	141	20,6 %	78,0 %
3.- Affaires économiques	477	30,2 %	68,3 %
4.- Protection de l'environnement	99	39,4 %	53,5 %
5.- Logement et équipements collectifs	32	34,4 %	65,6 %
6.- Santé	100	33,0 %	66,0 %
7.- Loisirs, culture et culte	119	31,1 %	66,4 %
8.- Enseignement	73	31,5 %	68,5 %
9.- Protection sociale	86	37,2 %	58,1 %
Total	1 513	31,1 %	66,8 %

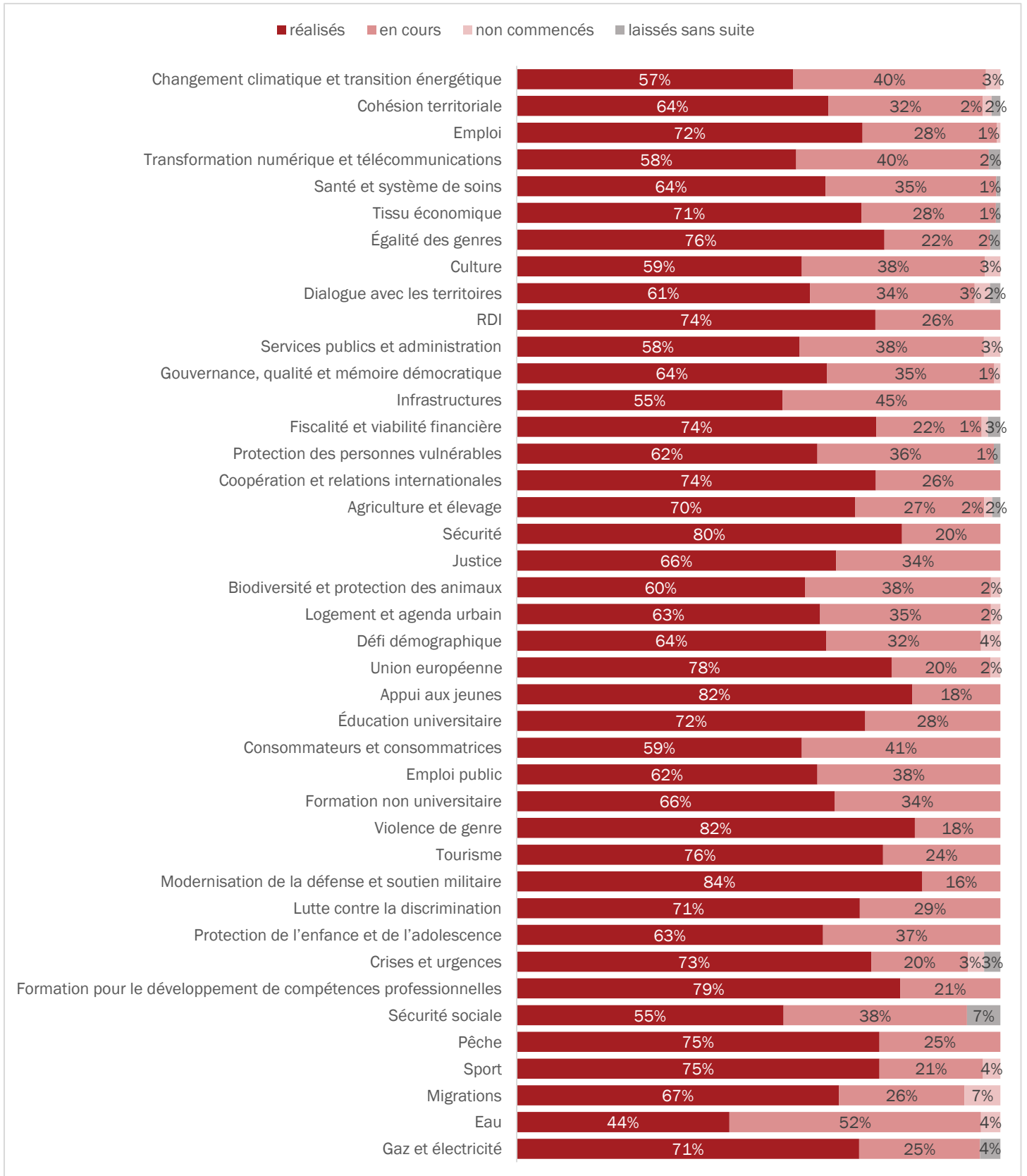
Graphique 13. Réalisation des engagements selon les fonctions des administrations publiques.



8.8. Distribution des engagements réalisés par thèmes

Le graphique 14 et le tableau 19 présentent l'état de mise en œuvre des engagements pris au 31 décembre 2022, répartis en **41 thèmes identifiés**.

Graphique 14. Pourcentage de mise en œuvre des engagements par thème ordonnés du plus haut pourcentage au plus bas.



Un engagement peut figurer dans trois thèmes différents, ce qui permet de refléter de manière appropriée les engagements considérés comme transversaux.

Tableau 19. Réalisation des engagements par thème ordonnés selon le nombre d'engagements.

Thèmes	Nombre global d'engagements Déc. 22	En cours		Réalisés	
		Déc. 22	Prévision Juin 23	Déc. 22	Prévision Juin 23
Changement climatique et transition énergétique	168	67 (39,9 %)	53 (31,5 %)	96 (57,1 %)	110 (65,5 %)
Cohésion territoriale	166	53 (31,9 %)	50 (30,1 %)	107 (64,5 %)	110 (66,3 %)
Emploi	151	42 (27,8 %)	27 (17,9 %)	108 (71,5 %)	123 (81,5 %)
Transformation numérique et télécommunications	128	51 (39,8 %)	46 (35,9 %)	74 (57,8 %)	79 (61,7 %)
Santé et système de soins	119	42 (35,3 %)	35 (29,4 %)	76 (63,9 %)	83 (69,7 %)
Tissu économique	108	30 (27,8 %)	28 (25,9 %)	77 (71,3 %)	79 (73,1 %)
Égalité des genres	96	21 (21,9 %)	12 (12,5 %)	73 (76,0 %)	82 (85,4 %)
Culture	95	36 (37,9 %)	35 (36,8 %)	56 (58,9 %)	57 (60,0 %)
Dialogue avec les territoires	94	32 (34,0 %)	29 (30,9 %)	57 (60,6 %)	60 (63,8 %)
RDI	89	23 (25,8 %)	19 (21,3 %)	66 (74,2 %)	70 (78,7 %)
Services publics et administration	89	34 (38,2 %)	30 (33,7 %)	52 (58,4 %)	56 (62,9 %)
Gouvernance, qualité et mémoire démocratique	81	28 (34,6 %)	20 (24,7 %)	52 (64,2 %)	60 (74,1 %)
Infrastructures	80	36 (45,0 %)	33 (41,3 %)	44 (55,0 %)	47 (58,8 %)
Fiscalité et viabilité financière	78	17 (21,8 %)	16 (20,5 %)	58 (74,4 %)	59 (75,6 %)
Protection des personnes vulnérables	74	27 (36,5 %)	20 (27,0 %)	46 (62,2 %)	53 (71,6 %)
Coopération et relations internationales	66	17 (25,8 %)	14 (21,2 %)	49 (74,2 %)	52 (78,8 %)
Agriculture et élevage	60	16 (26,7 %)	16 (26,7 %)	42 (70,0 %)	43 (71,7 %)
Sécurité	59	12 (20,3 %)	11 (18,6 %)	47 (79,7 %)	48 (81,4 %)
Justice	53	18 (34,0 %)	11 (20,8 %)	35 (66,0 %)	42 (79,2 %)
Biodiversité et protection des animaux	52	20 (38,5 %)	17 (32,7 %)	31 (59,6 %)	34 (65,4 %)



Thèmes	Nombre global d'engagements Déc. 22	En cours		Réalisés	
		Déc. 22	Prévision Juin 23	Déc. 22	Prévision Juin 23
Logement et agenda urbain	51	18 (35,3 %)	9 (17,6 %)	32 (62,7 %)	41 (80,4 %)
Défi démographique	50	16 (32,0 %)	14 (28,0 %)	32 (64,0 %)	35 (70,0 %)
Union européenne	49	10 (20,4 %)	10 (20,4 %)	38 (77,6 %)	38 (77,6 %)
Appui aux jeunes	44	8 (18,2 %)	1 (2,3 %)	36 (81,8 %)	43 (97,7 %)
Éducation universitaire	43	12 (27,9 %)	5 (11,6 %)	31 (72,1 %)	38 (88,4 %)
Consommateurs et consommatrices	39	16 (41,0 %)	8 (20,5 %)	23 (59,0 %)	31 (79,5 %)
Emploi public	37	14 (37,8 %)	8 (21,6 %)	23 (62,2 %)	29 (78,4 %)
Formation non universitaire	35	12 (34,3 %)	11 (31,4 %)	23 (65,7 %)	24 (68,6 %)
Violence de genre	34	6 (17,6 %)	5 (14,7 %)	28 (82,4 %)	29 (85,3 %)
Tourisme	33	8 (24,2 %)	7 (21,2 %)	25 (75,8 %)	26 (78,8 %)
Modernisation de la défense et soutien militaire	31	5 (16,1 %)	5 (16,1 %)	26 (83,9 %)	26 (83,9 %)
Lutte contre la discrimination	31	9 (29,0 %)	4 (12,9 %)	22 (71,0 %)	27 (87,1 %)
Protection de l'enfance et de l'adolescence	30	11 (36,7 %)	10 (33,3 %)	19 (63,3 %)	20 (66,7 %)
Crises et urgences	30	6 (20,0 %)	5 (16,7 %)	22 (73,3 %)	23 (76,7 %)
Formation pour le développement de compétences professionnelles	29	6 (20,7 %)	5 (17,2 %)	23 (79,3 %)	24 (82,8 %)
Sécurité sociale	29	11 (37,9 %)	7 (24,1 %)	16 (55,2 %)	20 (69,0 %)
Pêche	28	7 (25,0 %)	7 (25,0 %)	21 (75,0 %)	21 (75,0 %)
Sport	28	6 (21,4 %)	5 (17,9 %)	21 (75,0 %)	22 (78,6 %)
Migrations	27	7 (25,9 %)	7 (25,9 %)	18 (66,7 %)	18 (66,7 %)
Eau	25	13 (52,0 %)	10 (40,0 %)	11 (44,0 %)	14 (56,0 %)
Gaz et électricité	24	6 (25,0 %)	6 (25,0 %)	17 (70,8 %)	17 (70,8 %)
Total Gouvernement	1 513 [1 494]	471 (31,1 %)	380 (25,1 %)	1 011 (66,8 %)	1 103 (72,9 %)



Liste des tableaux

Tableau 1. <i>Bilan de réalisation des engagements pris au 31 décembre 2022</i>	5
Tableau 2. <i>Bilan et écart dans la réalisation des engagements figurant dans le rapport de juillet 2022</i>	5
Tableau 3. <i>Bilan annuel du nombre d'engagements pris en 2022 et de leur réalisation</i>	22
Tableau 4. <i>Réalisation générale des engagements</i>	23
Tableau 5. <i>Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture</i>	26
Tableau 6. <i>Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste</i>	28
Tableau 7. <i>Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques</i>	29
Tableau 8. <i>Réalisation des engagements pris lors de la présentation des lignes stratégiques des ministères au Congrès des députés ou au Sénat</i>	32
Tableau 9. <i>Réalisation des engagements liés au PRTR</i>	33
Tableau 10. <i>Réalisation des engagements associés aux 20 réformes majeures du PRTR</i>	34
Tableau 11. <i>Réalisation des engagements provenant d'autres sources</i>	38
Tableau 12. <i>Engagements contenus dans le discours d'investiture selon les six axes de transformation</i>	38
Tableau 13. <i>Réalisation globale des engagements selon les lignes directrices du PRTR</i>	39
Tableau 14. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne verte</i>	40
Tableau 15. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne numérique</i>	43
Tableau 16. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne sans disparités entre les sexes</i>	46
Tableau 17. <i>Réalisation des engagements pour une Espagne de la cohésion et de l'inclusion</i>	48
Tableau 18. <i>Vision globale de la réalisation des engagements selon la COFOG</i>	53
Tableau 19. <i>Réalisation des engagements par thème ordonnés selon le nombre d'engagements</i>	56



Liste des graphiques

Graphique 1. <i>Processus de réalisation</i>	11
Graphique 2. <i>États de mise en œuvre des engagements</i>	13
Graphique 3. <i>Objectifs de développement durable</i>	20
Graphique 4. <i>Alignement des engagements avec les ODD</i>	21
Graphique 5. <i>Écart par rapport aux prévisions de réalisation des engagements</i>	24
Graphique 6. <i>Évolution des engagements</i>	25
Graphique 7. <i>Réalisation des engagements contenus dans le discours d'investiture</i>	27
Graphique 8. <i>Réalisation des engagements pris dans l'Accord de coalition progressiste</i> ...	28
Graphique 9. <i>Réalisation des engagements provenant d'accords signés avec d'autres forces politiques</i>	31
Graphique 10. <i>Réalisation des engagements provenant des interventions au Congrès des députés ou au Sénat pour présenter les lignes stratégiques des ministères</i>	32
Graphique 11. <i>Réalisation à Déc-22 des engagements contenus dans le discours d'investiture selon les axes de transformation</i>	39
Graphique 12. <i>Réalisation à Déc-22 des engagements selon les lignes directrices du PRTR</i>	40
Graphique 13. <i>Réalisation des engagements selon les fonctions des administrations publiques</i>	54
Graphique 14. <i>Pourcentage de mise en œuvre des engagements par thème ordonnés du plus haut pourcentage au plus bas</i>	55



GOBIERNO
DE ESPAÑA